

A close-up portrait of Arnaud Montebourg, a man with dark, wavy hair and a slight smile, wearing a brown suit jacket, a white shirt, and a blue tie. The background is a plain, light blue color.

**ARNAUD
MONTEBOURG**

**Mon projet
pour l'école**

Préface de
Jean-Pierre Obin

Remerciements

Je tiens à remercier toute l'équipe qui a travaillé de près ou de loin à l'élaboration de ce texte depuis plus d'un an. Parents, enseignants, chefs d'établissements, inspecteurs généraux, experts de l'éducation, certains syndiqués et d'autres pas, certains membres du parti socialiste et d'autres venant d'horizons différents, se sont régulièrement réunis pour formuler des propositions et construire avec moi ce projet pour l'école qui sera l'une des pièces maîtresses de la nouvelle France. Tous n'ont pas souhaité que je les remercie nominativement car leur situation professionnelle ne leur permet pas d'être cités. Je leur adresse ma gratitude.

Je tiens à remercier Jean-Pierre Obin, inspecteur général honoraire de l'Education nationale, qui m'a fait l'honneur de préfacer ce texte. J'adresse aussi mes remerciements à Nathalie Mons, sociologue et maître de conférence, que nous avons auditionnée et qui nous a éclairés sur les études comparatives internationales ; à Jean-Louis Auduc, ancien directeur adjoint de l'IUFM de Créteil, auteur de plusieurs ouvrages sur les

systèmes éducatifs ; à Jean-Marie Panazol comme à Marie-Chantal Genemaux, ancienne principale de collège et chargée de mission « politiques éducatives » à la Ligue de l'enseignement. Je remercie également Ismaël Ferhat, Sébastien Bracciali et Fadi Kassem, professeurs agrégés, ainsi que Thierry Laigle, professeur des écoles, Malika Ahmane, étudiante, Maurice Ronai, sociologue expert des questions numériques, Julien Dourgnon, responsable des experts de ma campagne ou Viviane Becourt, mère célibataire attentive à l'éducation de sa fille, qui ont réfléchi, relu et conseillé. Merci aussi à Bertrand Monthubert, secrétaire national du Parti socialiste, universitaire et ancien président de « Sauvons la recherche », pour ses conseils et sa relecture critique. J'adresse enfin mes remerciements à François-Xavier Petit, professeur agrégé, pour m'avoir accompagné dans l'écriture. Et tout particulièrement à Maya Akkari, professeur certifié de mathématiques qui a coordonné l'ensemble des travaux.

Ce texte est le fruit de l'expérience quotidienne de tous les acteurs de l'éducation, qu'ils soient professeurs, élèves, personnels d'encadrement ou parents comme moi. Il a été mûri dans une pratique et une expérience ; il s'est nourri d'années de vécu pour dresser un constat, formuler des propositions et dégager les

moyens de mettre en œuvre l'école de la nouvelle France. C'est faire là œuvre de rassemblement autour d'un projet commun à toute la société, imaginé avec ceux qui sont tous les jours au contact de l'école et de notre jeunesse.

Préface

Jean-Pierre Obin

Inspecteur général honoraire de l'Éducation nationale

7

Education : néolibéralisme ou République

L'un des mérites d'Arnaud Montebourg est de prendre au sérieux l'hégémonie mondiale, installée depuis une trentaine d'années, de l'idéologie néolibérale. Ce n'est sans doute pas là, en effet, un phénomène mineur ou passager, mais plutôt le témoin d'une évolution profonde de nos sociétés, dont il faut bien saisir les causes afin d'en mieux combattre les effets ; et d'en tirer sérieusement - surtout si l'on se présente à la magistrature suprême - les conséquences politiques. Le succès des idées néolibérales n'est en effet pas dû à l'existence de grands penseurs ou à l'impact d'une théorie puissante, mais plus simplement à son adéquation à une situation historique objective :

la nouvelle ère ouverte dans les sociétés occidentales par l'effondrement de toutes les formes de l'autorité, qu'elles soient religieuses ou politiques. Le dernier des épisodes – et pas le moindre ! – en a été la défaite de ce que Raymond Aron a appelé les religions séculières et Hannah Arendt le totalitarisme. L'effondrement de l'idéologie communiste marque sans doute la disparition définitive dans notre civilisation de tout principe d'autorité légitime dans le domaine politique ; ce dont témoigne Claude Lefort lorsqu'il décrit « l'impossibilité à s'en remettre dorénavant à un garant reconnu par tous : la nature, la raison, Dieu, l'Histoire. » Même l'idéologie du progrès, de la foi en l'avenir, s'est retournée : aujourd'hui la science et la technique n'apparaissent plus comme des sources d'espoir d'une possible maîtrise des forces de la nature, mais comme des motifs de crainte d'une apocalypse par la destruction de la nature.

Si l'idéologie néolibérale apparaît parfaitement adaptée à un monde dont tout principe d'autorité a disparu, c'est qu'elle est fondée sur un principe opposé à l'autorité, celui de l'autonomie totale de l'individu, un individu isolé, défini simplement par ses droits, ses aspirations et ses intérêts. Pour le néolibéralisme, seuls existent en effet des individus, liés en droit par aucune autre obligation que librement consentie, c'est-à-dire contractuelle. Mais du coup toute dimension historique

est déniée à l'humanité, et sont rejetés le passé (la tradition) ou l'avenir (le projet) comme principes légitimes d'organisation collective. Ne reste pour les néolibéraux que l'évidence du présent et la seule régulation possible des intérêts et des aspirations des individus par le marché. Rien, issu du passé ou contenu dans une vision de l'avenir, qui ne doive contrarier cette singulière croyance que les individus sont uniquement guidés par leurs intérêts et leurs aspirations.

Tout principe d'unité sociale ayant disparu, Dieu, la Tradition, la République, la Morale, le Parti et l'avenir radieux, le Progrès, tout cela ayant été balayé, mis à bas, « déconstruit », restent, triomphants, l'individu, ses droits et le marché. Dans cette vision, le rôle de l'Etat – minimal - se borne donc strictement à la protection des droits individuels et des mécanismes du marché. C'est là sans doute la raison du succès de la notion de « société civile », une représentation de la société conçue comme un ensemble de regroupements d'individus, librement fondés sur le partage d'identités ou d'intérêts, et sur leur libre jeu. Le corporatisme, qui ne voit pas plus loin que ses intérêts particuliers, s'accommode en définitive fort bien de cette idéologie.

Dans ce contexte, les préoccupations des hommes politiques tendent d'avantage à refléter la diversité de la société civile, plutôt que de donner une

orientation à la nation. On accorde désormais plus d'importance à la forme, à ce qu'on appelle la gouvernance, qu'au fond, ce qu'on nomme encore le gouvernement. Les partis, par les candidats qu'ils présentent aux élections notamment, s'efforcent davantage de représenter cette diversité, d'être son miroir, que d'entraîner la société vers un but ou de la transformer.

Quant à l'éducation, que devient-elle dans ce nouveau contexte idéologique ? Pour fonctionner, l'idéologie néolibérale ne s'appuie pas que sur le droit et l'économie mais table aussi sur l'éducation. Education libérale et économie libérale partagent en effet le même grand principe, le rejet des attaches collectives et de toute forme d'autorité, et notamment le rejet du politique comme instance de normativité ou de régulation collective. Economie libérale et éducation libérale vont de pair et se confortent. Il faut y être attentif : on ne peut, comme certains, aimer l'une et détester l'autre, et repousser l'une sans rejeter l'autre. Car c'est l'enfant délié de toute attache collective, éduqué dans la légitimité absolue de ses choix individuels, « auto-construit », qui, devenu adulte, peut croire se réaliser en contractant librement pour accomplir ses aspirations et défendre ses intérêts. Pour les néolibéraux, la vie consiste à la fois à *se réaliser soi-même*, d'où l'éducation à l'auto-construction de soi et la

pédagogie de l'auto-construction des savoirs, et à *réaliser ses aspirations*, d'où l'économie de la liberté absolue d'entreprendre et de consommer.

La mise en œuvre de ce projet rencontre cependant de nombreux obstacles. D'abord elle s'oppose à la tradition française d'une « éducation nationale », d'une école publique davantage tournée vers l'édification et la consolidation d'une nation - elle-même conçue comme fondement de la cohésion sociale - que destinée à répondre aux seules ambitions des individus et des familles. Ensuite ce projet se heurte aux apories qu'il engendre : l'atomisation sociale et l'apologie de la liberté individuelle ne font pas bon ménage avec l'idée même d'école et avec les contraintes de toute vie scolaire ; l'anomie sociale et morale des jeunes, et le développement de la violence qui en résulte, provoquent en retour une nouvelle demande d'autorité, de réglementation et de protection de la part des parents, et notamment de ceux des classes populaires ; le développement des affirmations identitaires et des revendications religieuses a pour effet un renouveau de l'exigence laïque à l'école. De ces contradictions, émerge progressivement l'idée que l'école doit (re)devenir l'institution fondatrice du vivre ensemble, qu'elle doit bien sûr transmettre des connaissances, mais aussi former des compétences cognitives et sociales, faire partager des valeurs

politiques et morales, promouvoir des attitudes civiques, éduquer des comportements responsables.

Les tenants de l'éducation libérale se heurtent également à un obstacle difficilement surmontable : l'existence du savoir comme principe universel d'autorité. Le savoir n'est en effet pas libéral et ne peut pas le devenir. Aussi est-il faux de dire, voire de professer comme on l'entend souvent, que chaque élève construit *son* savoir. Le savoir nous surplombe : deux et deux font quatre, c'est ainsi, il n'existe aucune liberté par rapport à cette vérité, et même le professeur ne peut s'en affranchir ! Ce surplomb du savoir, ce principe d'autorité incontournable est évidemment insupportable à l'individu néolibéral et à sa quête radicale d'autonomie. D'où le succès, dans les milieux fortement marqués par l'individualisme, du « constructivisme » éducatif : comme l'on doit bien admettre que le but des apprentissages est commun, que le savoir ne vaut que s'il est le même pour tous, on argumente qu'heureusement, le chemin pour y parvenir est quant à lui individuel. L'enseignement, les parcours scolaires, la pédagogie doivent donc être individualisés, et l'éducation être libéralisée. Mais à qui profite alors le libéralisme scolaire ? Toujours aux mêmes. En voici trois illustrations.

La carte scolaire pour commencer. Voilà une contrainte imposée par l'Etat aux parents, certes avec

beaucoup de dérogations, jusqu'en 2007, et que Nicolas Sarkozy a décidé de lever, leur disant en quelque sorte : « l'école est obligatoire, mais vous pouvez choisir la vôtre. » On en voit maintenant le résultat, sur le terrain et au travers des études qui commencent à être publiées : le développement d'une ségrégation croissante entre les établissements, au détriment des résultats de la grande majorité des élèves et en particulier des plus fragiles. L'orientation pour continuer, seconde occasion de choix scolaire pour les élèves et les familles. Une recherche montre qu'un écart de 57 points sépare, à l'entrée au lycée, les chances des enfants d'ouvriers de ceux de cadres d'être orientés vers des études longues. Mais la grande découverte est que sur les 37 points de discrimination dus au parcours scolaire au collège, la moitié est imputable à l'orientation et l'autre moitié aux performances. Ou encore : à notes identiques, les élèves ne sont pas du tout orientés de la même manière ! D'autres recherches corroborent ce résultat : à chaque fois qu'il y a choix d'orientation, d'option, d'établissement, qu'il y a liberté de choisir, ce sont toujours les mêmes qui en profitent, qui font les bons choix : ceux bien sûr qui possèdent l'ambition, l'information et les réseaux. Troisième illustration pour finir : l'individualisation des parcours et la déstructuration du groupe-classe qui en résulte au lycée

(et même au collège) par le jeu des options et des différents dispositifs d'aide et de soutien. Les principaux des collèges de ZEP le savent bien : la multiplication des dispositifs qui font éclater les groupes-classes déstabilisent les élèves les plus fragiles ; ce sont ceux-là qui pâtissent le plus de l'émiettement des structures d'enseignement, et de ne pas disposer de la structuration et de la contrainte rassurantes, comme à l'école primaire, d'un groupe permanent et d'un tout petit nombre d'intervenants.

D'une certaine manière, par son laisser faire, par sa dévotion au mythe de la singularité cognitive de chaque élève et, partant, par sa soumission aux dynamiques sociales ségréguatives, la pédagogie libérale peut être vue comme la négation-même de toute pédagogie. Mais sa nocivité n'invalide nullement l'absolue nécessité de l'entreprise pédagogique qui, au cœur de l'acte d'enseignement et d'éducation, s'attache à mettre progressivement les savoirs à la portée des élèves ; et doit s'efforcer aussi de contrecarrer les dynamiques mortifères de l'entre-soi et de l'individualisme. Pédagogies du projet, de la coopération, de l'entre-aide, monitorat et enseignement mutuel, travaux de groupe, méthodes actives... autant de courants et de dispositifs portés par certains enseignants et chefs d'établissement, et qui peuvent placer la solidarité au cœur de la classe, « tirer

vers le haut » les plus faibles en s'appuyant sur les plus forts, et donner du sens – et de l'efficacité – au combat pour la mixité scolaire et sociale des établissements et des classes qui doit être celui de tout gouvernement de gauche.

Marcel Gauchet le prophétisait en 1985 : « *Au bout de la pédagogie libérale il y a l'école de l'inégalité* » écrivait-il. Nous y sommes ! Comment ne pas voir que la libéralisation des choix scolaires est devenue, aujourd'hui en France, l'un des points d'application les plus stratégiques de l'idéologie néolibérale ; et le combat intéressé de ceux qu'elle favorise ? C'est précisément contre cela que s'élève le projet d'Arnaud Montebourg, en réintroduisant les idées de choix collectifs, de volonté politique, d'intérêt général, de Bien commun, de justice sociale, de laïcité, bref de République, au cœur d'une nouvelle politique éducative de gauche dans l'Education nationale.

Jean-Pierre Obin
Inspecteur général honoraire de l'Education nationale

Sommaire

- 3 **Remerciements**
- 6 **Préface de Jean-Pierre Obin**

- 19 **Avant-propos : L'école de tous les jours**
- 19 Le trait d'union entre tous les Français
- 21 Les pièces d'un nouveau modèle social français
- 23 Nous avons réussi la massification, il faut désormais réussir la démocratisation
- 26 Mon projet pour l'école et ses deux adversaires
- 27 Justice et performance
- 29 L'école de tous les jours
- 39 Une nouvelle ambition scolaire

- 41 **Un système à la dérive et des gens courageux**
- 41 Un héritage de réformes manquées ou inachevées
- 50 L'école est un lieu de reproduction sociale et de ségrégation
- 55 Dououreux divorce entre la société et son école
- 62 L'éducation n'est plus vraiment ni gratuite, ni nationale
- 65 Face au désengagement de l'État, la débrouille des familles

- 68 L'éducation est considérée comme une charge et non un investissement
- 70 Notre système scolaire malmène ses enseignants, au détriment de tous et notamment des élèves
- 79 Une école qui ne tient pas compte des rythmes biologiques des élèves
- 80 Des contenus disciplinaires pléthoriques et qui ne sont pas toujours en phase avec le monde d'aujourd'hui

87 Mes propositions pour transformer l'école

- 87 Unifier et différencier
- 90 Unifier le système scolaire : l'école commune et le lycée polyvalent
- 101 Créer les conditions de l'égalité : une nouvelle carte scolaire
- 108 Changer la classe : organiser la pédagogie différenciée dans un système unifié
- 114 Transformer la condition enseignante : Formation, carrières : de nouvelles perspectives
- 122 Changer jusqu'aux cadres de l'Education nationale
- 123 Autour de l'école
- 127 Le pari de l'école numérique
- 132 Combien tout cela coûte-t-il ? La priorité doit être donnée à l'école commune

135 Conclusion

137 Propositions

Avant-propos

L'école de tous les jours

Le trait d'union entre tous les Français

19

L'école est un point commun entre les Français. Tous, nous avons été élèves et portons avec nous nos bons et moins bons souvenirs. Beaucoup sont actuellement des parents ou grands-parents associés de près ou de loin à la scolarité de leurs enfants, des devoirs aux rencontres parents – professeurs. Sans oublier le million de Français qui travaille dans le système scolaire et relève tous les jours les défis si primordiaux de l'éducation de nos enfants, dans les conditions que nous connaissons, ni les entreprises qui ont besoin de futurs salariés compétents, capables de suivre ou anticiper le progrès technique. Bref, de l'ouvrier au cadre supérieur, en passant par l'entrepreneur ou le petit commerçant, tous, sans exception, sont convaincus que les savoirs sont essentiels à l'élévation de l'individu. L'école est ainsi le creuset de notre nation, celui où se bâtit une certaine idée de l'homme-citoyen, où se construit une culture commune, où l'on découvre la différence. C'est le lieu

où se transmet le patrimoine d'une société, de génération en génération, où les enfants s'éveillent, apprennent, conquièrent pas après pas l'autonomie des adultes qu'ils sont appelés à devenir. Car s'émanciper, ce n'est pas uniquement avoir un bon diplôme pour avoir un bon emploi, c'est aussi et surtout pouvoir se dépasser, se confronter à la différence, se libérer de ce qui nous enchaîne parfois et peut déterminer notre parcours de vie : milieu social, qu'il soit modeste ou bourgeois ; genre, qu'on soit fille ou garçon ; sexualité ; histoire familiale ou territoire. L'école est tout cela à la fois, autant que le lieu où les élèves choisissent une orientation professionnelle.

L'école tient ainsi dans sa main la formation des professionnels de demain dont le niveau de compétence, quel que soit le domaine, détermine la prospérité de notre économie. Elle porte en même temps la construction d'individus libres de leurs jugements, par l'acquisition des savoirs et l'appréhension de la complexité du monde. Pourquoi opposer ces deux missions ? La société attend de son école qu'elle les mène de front.

Les pièces d'un nouveau modèle social français

Les espoirs, tensions et maux de la société ne s'arrêtent pas à son portail, surtout dans nos démocraties modernes traversées par des médias qui modifient et multiplient les canaux du savoir, autant qu'ils plongent les jeunes dans l'immédiateté de la consommation et l'assouvissement instantané des désirs ; démocraties placées sous l'assaut du marketing et de la marchandisation des rapports sociaux ; démocraties qui doivent faire vivre ensemble des gens d'origines diverses et des revendications identitaires loin d'être illégitimes ; démocraties déchirées par le chômage, le travail précaire aux horaires improbables et les inégalités toujours si criantes. Il nous faut en prendre la mesure. Depuis les grandes réformes scolaires de Napoléon, de Jules Ferry et de René Haby (collège dit « unique »), l'école a parcouru un chemin immense. Personne ne peut nier la montée du niveau des qualifications mais à celles-là ont correspondu la multiplication et la diversification des problèmes culturels et sociaux. Aujourd'hui, l'enjeu n'est pas de revenir en arrière, mais au contraire de franchir un nouveau cap, construire l'école d'un siècle nouveau, celle qui réduit les inégalités et s'adapte à la société

numérique, ou plutôt forme des jeunes citoyens capables de se mouvoir, d'exercer leur esprit critique, de s'émanciper personnellement, de réussir professionnellement et de travailler collectivement.

Des questions lourdes sont posées aux futurs dirigeants de la France : comment enseigner ? Quelle pédagogie utiliser ? Faut-il aller vers des classes de niveau ? La concurrence entre établissements est-elle un progrès ? Quel rôle pour les familles ? Le collège unique est-il une bonne chose ? Qu'en est-il du métier d'enseignant à notre époque ? Et combien tout cela coûte-t-il ?

Vis-à-vis de l'école, nos attentes sont grandes. A juste titre. Mais elle ne peut pas être jugée seule responsable de l'échec scolaire de certains élèves, encore trop nombreux, et de la stagnation éducative depuis 1995. Certes, l'instruction-transmission des savoirs et des savoir-faire, l'approfondissement des connaissances- de chaque enfant et de chaque jeune est sous son entière responsabilité, et dans ce domaine notre système éducatif doit encore beaucoup progresser, mais l'éducation -comportement, citoyenneté, valeurs- est l'affaire de tous et la responsabilité en est partagée : familles, école, collectivités locales, entreprises, médias et associations d'éducation populaire... Le poids de la réduction des inégalités ne doit donc pas peser uniquement sur ses

épaules, mais l'école réinventée que je propose doit en prendre toute sa part.

L'école réinventée est ainsi un élément du nouveau modèle social que je propose et qui doit prendre place à côté d'une nouvelle politique pour la jeunesse, d'une autre politique des villes ou d'une reconfiguration de la formation professionnelle ; autant de pierres qu'il faudra assembler dans le même édifice.

Nous avons réussi la massification, il faut désormais réussir la démocratisation

En un mot, si l'on regarde par-dessus notre épaule, notre système scolaire a réussi la massification, permettant l'accès à l'instruction à tous les enfants, mais il a raté la démocratisation, c'est-à-dire l'égal accès à la réussite scolaire entre les enfants de tous milieux. Voilà l'enjeu. Si tous les enfants vont à l'école (massification), il faut désormais leur donner un égal accès à toutes les filières de l'enseignement supérieur sans exception (démocratisation). Il s'agit de justice sociale, mais également de l'avenir de la France qui doit élargir son élite et vaincre l'échec scolaire.

Actuellement, lorsqu'un élève sort d'un collège du quartier populaire Saint Charles à Nice, il n'a pas le même bagage scolaire que lorsqu'il sort d'un collège du centre de la ville de Nantes. Là est un des nœuds du mal scolaire français. Comment voulez-vous demander aux familles d'avoir une attitude républicaine si, lorsqu'elles inscrivent leurs enfants dans l'école d'un quartier populaire, ils en sortent avec un niveau scolaire moindre que s'il avait été scolarisé dans un établissement d'un quartier moins défavorisé ? Que voulez-vous dire à certains de nos jeunes des quartiers populaires qui disent avoir « la rage » lorsque, excellents élèves de leur collège de secteur, ils se retrouvent à la queue du peloton dans le « grand » lycée du département et qu'ils n'arrivent pas à réaliser leur envie légitime d'intégrer les filières prestigieuses ? Leurs parents n'avaient pas les codes et les informations nécessaires pour se mouvoir dans un système opaque. Pour que nos principes d'égalité et de fraternité ne soient pas que des paroles en l'air, aussi creuses que discréditées, il faut que l'Éducation Nationale garantisse sur tout le territoire, dans tous les établissements, dans toutes les classes, une égale qualité d'accès aux savoirs et aux compétences. Mais cela ne se fera pas sans une approche différenciée des élèves et sans pédagogies coopératives et il nous faudra y mettre les moyens pour garantir la cohabitation de ces

approches avec l'impératif de mixité. Il nous faudra certainement augmenter le budget alloué à l'instruction de nos enfants, mais il sera également nécessaire de définir des priorités, notamment en faveur de l'enseignement de base qui va de la maternelle à la fin de la troisième.

Tout le monde ne fera pas Polytechnique, mais l'accès à la réussite doit être démocratisé. La France a besoin d'une élite élargie, forte, renouvelée, utile à notre pays et non composée presque exclusivement de ceux qui ont les codes du système et les gardent jalousement pour eux. La réponse que nous proposons est l'égal accès à la réussite. C'est une grande tâche, un grand et difficile projet de société. Comme tous les grands desseins, il appelle à lui une société qui ne peut se satisfaire de l'état de son école et qui a décidé de se remonter les manches pour la faire changer. Car des rustines et des réformettes n'y suffiront pas. Cette grande transformation, tous les acteurs l'attendent : élèves, parents, professeurs, c'est-à-dire tous ceux qui font de leur mieux tous les jours et qui se désespèrent de se heurter aux murs d'un système bien souvent absurde, opaque ou paralysé. Finalement tous sont des hommes et des femmes de bonne volonté reliés par la même chaîne. Il faut désormais les rassembler et les unir autour d'un projet de transformation qui va bien

au-delà des moyens. Pour ma part, je conçois le rôle du politique comme celui d'un inventeur de la vie future. Ces propositions s'en veulent la mise en pratique.

Mon projet pour l'école et ses deux adversaires

26

Dans ce grand effort pour tracer un chemin vers la réussite, quelle qu'elle soit, pour chacun, nous nous opposerons à deux autres projets. Celui de Nicolas Sarkozy qui vise un système de détection et de sélection parfois efficace pour une infime minorité de « meilleurs » extraite des ghettos scolaires, mais abandonnant tous les autres à leurs sorts d'irréremédiables perdants. Pire, cette politique dissimule derrière de rares trajectoires brillantes de quelques uns les bataillons laissés en rase campagne de l'échec scolaire. L'autre projet que nous repousserons est celui du nivellement par le bas, celui dans lequel, au nom d'une conception absurde de l'égalité on pourchasse l'excellence pour uniformiser la médiocrité. Nous portons au contraire deux ambitions, celle d'un égal accès à la réussite et celle d'un accompagnement des élèves pour qu'ils aillent plus loin que ce qu'ils avaient pu imaginer. A celui qui obtient 6 sur 20, nous devons être capables de dire : « *On va travailler ensemble pour que*

tu aies 11. Et de là nous irons plus loin » ; A celui qui veut être cuisinier, nous allons dire : « ne vise pas un CAP, va jusqu'au bac professionnel et de là, vise la licence professionnelle. Nous allons t'y aider ». Ni choix de quelques meilleurs, ni alignement sur les plus faibles, mais l'excellence pour tous et quelle qu'elle soit. Et ce n'est pas qu'un slogan facile qui revient à chaque élection, car nous avancerons tout au long de ce texte des solutions concrètes et des moyens matériels. Le défi est aussi grand que d'amener les petits paysans à l'école de la République, à la fin du XIX^e siècle, ou 80% d'une classe d'âge au bac dans la seconde moitié du XX^e. C'est pourtant le nouvel enjeu de notre société.

Justice et performance

Ce projet peut tenir en deux mots : justice et performance. C'est la justice qui assure la plus grande performance du système ; une réelle performance qui se mesure à l'échelle de la société – pas de quelques filières d'excellence et dispositifs discriminants qui servent de cache-misère ; une égalité réelle qui permet à chacun de se réaliser et d'aller le plus loin possible. Justice et performance, c'est l'objectif croisé, la liaison intime qu'il faut concrétiser, l'alchimie nouvelle qui

impose de revoir tout le système. Bref, c'est l'union sacrée pour une école qui reprend sa place dans notre société, et qui doit de nouveau oser et porter l'optimisme. La justice est la condition de sa performance.

Parents soucieux, professeurs désespérés, élèves déboussolés, personnels résignés, mais aussi grands-parents inquiets du sort de leurs petits enfants, diplômés-chômeurs qui ne voient pas la fin de la galère ou jeunes sortant chaque année du système scolaire sans diplôme, ce projet est pour vous tous, vous qui vous heurtez au même mur d'un système en roue libre, vous que l'on veut opposer les uns aux autres mais qui êtes pourtant reliés par un fil invisible : le besoin de la transformation de l'école. Isolément, là où vous êtes, vous vous battez pour améliorer les choses : parent qui essaye d'aider les devoirs de son enfant ; professeur qui va au-delà de son travail parce que des élèves ont besoin de lui... Vous êtes des étincelles d'espoir qui, mises ensemble, peuvent accoucher de la grande transformation de notre système scolaire. Vous êtes tous ces gens dont je vais décrire les trajectoires, les difficultés et les espoirs.

Ces histoires sont les vôtres, ce projet doit le devenir.

L'école de tous les jours

L'école est le quotidien de millions de Français, jeunes ou moins jeunes. Elle est le lieu de formidables histoires, mais aussi de très lourds – bien trop lourds – problèmes.

Prenons **Jennifer**. Jennifer a un père chaudronnier. Enfant, il l'emmenait parfois dans l'atelier, le mercredi après-midi, pendant que ses amies allaient à la danse. Mais Jennifer n'a jamais eu envie de porter un tutu. Ce n'est pas cela, être une fille aujourd'hui. Être une fille, c'est faire ce que l'on aime. Et ce qu'aime Jennifer, c'est voir le métal changer de couleur sous la flamme du chalumeau. C'est la première chose qui l'a fascinée dans l'atelier de son père situé dans une zone industrielle de Mulhouse. Quand il s'est agi de choisir une orientation, Jennifer n'a pas hésité. Elle voulait travailler le métal. En plus son père lui a dit qu'elle trouverait facilement un emploi. Elle a donc choisi de faire un bac pro industriel. Toutes ses amies sont parties dans un lycée général. Il a fallu s'en séparer. Jennifer l'a mal vécu. Elle n'a plus l'impression de vivre la même vie qu'elles et les liens se sont distendus. Dans son lycée professionnel, Jennifer n'est pas très heureuse. Elle est la seule fille dans sa classe. Du coup, elle n'a plus

beaucoup d'amis et se dit qu'en lycée général elle aurait rencontré des gens différents, d'horizons divers. Elle se sent vraiment seule. Les garçons de sa classe ne sont pas là par choix, méprisent la filière industrielle, du coup sont souvent absents et l'ambiance est mauvaise. Ils voulaient faire compta ou vente, « du business », disent-ils. Mais ils n'avaient pas le niveau, alors on les a mis là. Parfois, elle essaye encore de les convaincre d'être fiers de leur filière et leur dit qu'ils gagneront plus que ses copines qui veulent faire une fac de psycho. Mais ils ne la croient pas. Il faut dire que leur lycée ghetto n'incite pas à avoir confiance en l'avenir et n'ouvre pas de perspectives. Après le lycée que feront-ils ? Pas de BTS à l'horizon. Rien du tout. Ils n'ont même pas idée de ce qu'il peut y avoir après. Comme dans leur établissement, il n'y a qu'une filière professionnelle industrielle, impossible d'imaginer l'avenir. Ils sont comme enfermés. Plus ça va et plus Jennifer a l'impression de ne pas être à sa place. Au fur et à mesure, porter tout cela sur ses épaules est devenu trop lourd. Ses professeurs l'aident beaucoup, mais elle sent dans leurs regards qu'ils se demandent ce qu'elle est venue faire là. Fatiguée de se battre, elle a demandé sa réorientation. Ironie de l'histoire, elle qui voulait être chaudronnière ira faire de la vente et ses camarades de classe qui en rêvaient resteront dans la chaudronnerie.

Sylviane élève seule son fils **Kevin**. Elle est assistante sociale et habite un quartier populaire de la périphérie de Lyon et ses amis et ses voisins sont d'origines multiples. Comme elle, ils ont du mal à joindre les deux bouts. Sylviane scolarise son enfant dans l'école du quartier, mais rapidement, elle s'est rendu compte que le niveau d'enseignement et d'exigences scolaires y est moindre qu'à l'école de sa nièce qui, elle, habite en centre ville. Au début, elle essayait de l'aider à la maison pour « rattraper le niveau », mais dès que Kevin est arrivé en CE1, ce ne fut plus possible pour elle. Rentrée généralement à 18h30 à la maison, entre la préparation du dîner, le bain, le linge, le rangement, il ne lui restait plus beaucoup de temps pour faire du travail en plus avec lui. Le week-end, souvent elle prenait des petits boulots d'appoint pour finir le mois, il fallait faire les courses, le ménage. Sylviane a donc décidé de mettre Kevin dans le privé pour qu'il soit mieux encadré, pensait-elle, même si cela représentait pour elle un coût financier et un temps de trajet bien supérieur. Certaines de ses voisines payent des cours particuliers, elle a aussi essayé les cours particuliers. C'était hors de prix et le résultat pas très bon. Elle a enchaîné les « professeurs », sans être convaincue. Au bout du sixième, elle a enfin trouvé un étudiant avec qui Kevin progressait. Mais il a dû arrêter trop rapidement pour

faire son stage de fin d'études. Du coup, Sylviane n'a pas vu le bénéfice. Peut-être que ça la rassurait ? Que faire quand on veut aider son enfant et que l'on n'est pas soi-même capable de l'aider en calcul mental ? Quant à l'école privée, avec un peu de recul, Sylviane ne voit plus les avantages. Kevin a eu quelques difficultés à s'adapter, son niveau n'était pas assez bon selon le directeur et on lui a bien fait comprendre que s'il ne redressait pas la barre il devrait quitter l'établissement. Depuis, Kévin a souvent mal au ventre le matin en allant au collège. Et il a désormais le temps d'avoir mal au ventre, car le collège privé se trouve à 45 minutes de chez lui. Le bus scolaire ne l'y amène pas. Sylviane ne peut pas le faire, elle commence son travail à la même heure.

Jennifer ne connaît pas Sylviane. Pourtant, elles partagent le même désarroi. Toutes deux ont voulu faire du mieux qu'elles pouvaient, mais se sont retrouvées dans un système qui ne leur a offert aucune solution. Elles pourraient croiser Maria qui, dans son rôle, affronte exactement les mêmes difficultés.

Maria est adjointe au chef d'établissement d'un lycée de banlieue parisienne. Depuis trois semaines, branle-bas de combat au lycée. Suite à la défection d'un professeur de mathématiques, elle doit chercher un

remplaçant. Le collègue a craqué. Après cinq mois d'enseignement, il s'est dit que les élèves étaient trop durs et que ce métier n'était pas celui qu'il avait choisi. « Faire la police toute la journée, ce n'est pas pour moi », disait-il dans la salle des profs. L'Académie ayant épuisé – dès le mois de décembre – ses ressources humaines en termes de remplaçants, Maria reçoit aujourd'hui des CV et des lettres de motivation provenant de candidats ayant vu une annonce au Pôle emploi « recherche professeur de mathématiques. 18 heures de cours par semaine ». En rédigeant l'annonce, Maria s'est dit que c'était assez incroyable d'être obligé d'en arriver là. Mais que faire ? Il faut bien assurer des cours à des élèves qui passent le bac à la fin de l'année. Avec un peu de chance, se dit Maria, un étudiant consciencieux répondra à l'annonce. Pour évaluer les CV qu'elle a reçus, Maria demande à Antoine, jeune professeur certifié de mathématiques s'il pense qu'un niveau bac + 2 est suffisant pour enseigner à des élèves de Terminale Scientifique et Terminale Economique et Sociale. Antoine, mi cynique mi désabusé lui demande s'il n'a pas un autre CV à examiner. Le proviseur évoque alors un candidat qui détaille un nombre impressionnant de formations... sans aucun diplôme pour les sanctionner. Il sera choisi, par défaut. Il fera deux semaines de cours avant de renoncer. Et Maria

examinera d'autres CV, et Antoine sourira de nouveau...

Anne est professeur de français dans un collège des Yvelines. Originnaire des Côtes d'Armor, elle a été affectée en Seine-Saint-Denis après sa réussite au concours. Elle avait 24 ans. Pendant des années, elle a souhaité retourner dans son département d'origine, mais faute d'ancienneté, elle s'est finalement rabattue sur la banlieue ouest parisienne. Elle y a gagné en tranquillité dans l'exercice de son métier : lorsqu'elle demande le silence, les élèves obéissent et tous sont attentifs et fournissent le travail qu'elle demande. Elle est un professeur apprécié de ses élèves, de ses collègues, bien noté par son Proviseur et son Inspecteur. Elle a acheté, avec son mari, une petite maison pas très loin de la bretelle d'autoroute qui leur permet d'aller voir la famille en Bretagne, un week-end sur deux, pour que les enfants connaissent leurs racines. Une fois par semaine, elle déjeune avec Ingrid, son amie d'enfance qui a choisi une autre voie professionnelle. Ingrid évoque ses déplacements à l'étranger pour des séminaires, son salaire, désormais trois fois supérieur à celui d'Anne alors qu'elle était moins qualifiée, sa possibilité d'ouvrir une succursale de la compagnie à Toulouse ou peut-être à Prague, « Prague est une ville magnifique, tu sais ? ». Anne

garde le silence lors de ces échanges et tente de trouver un autre sujet de conversation. Elle aimerait bien « évoluer », mais à part passer automatiquement un échelon à 120 euros par mois tout les trois ans... que faire ? Elle ne culpabilise même plus lorsque son inspecteur évoque le « renouvellement permanent des *bons* professeurs » et l'impossibilité, pour eux, de se lasser de leur métier. Non, même ceci ne l'atteint plus, la lassitude l'a progressivement emporté. Que faire ? Attendre la retraite ? Même son rêve de Côtes d'Armor s'est évanoui... Maintenant qu'ils ont construit leur vie ici... repartir, déraciner les enfants ? Non, ce n'est pas sérieux... Alors que lui reste-t-il ? Devenir chef d'Etablissement ? Et devoir vendre sa maison pour résider, peut-être, dans un logement de fonction inconfortable d'un établissement sensible dont ses enfants auront peur de sortir ? Non plus... Alors, se résigner à attendre la retraite en se disant qu'elle a beaucoup de chance d'avoir « tout ça » ? « Non, sincèrement, lui demande Ingrid, si tu étais à ma place, tu préférerais quoi ? Toulouse ou Prague avec le salaire *d'expat* ? ».

Ahmed est professeur de Physique-Chimie depuis cinq ans. Certes, il a eu la chance d'arriver dans le métier avant la réforme de la « mastérisation » et d'être un peu formé avant de se retrouver en

responsabilité face à élèves, mais il ne peut pas s'empêcher d'avoir un goût amer dans la bouche. Ses nouveaux collègues, ceux qui viennent d'être, comme ils le disent eux même, « catapultés devant les élèves » lui envient le peu de formation qu'il a eu à l'IUFM, même si elle était loin d'être satisfaisante. Ahmed vient de Toulouse, la ville rose. Mais comme la plupart des jeunes enseignants, il a été affecté pour son premier poste sur un établissement dit « difficile » de la banlieue parisienne. Les frais de transports pour retourner dans le Sud sont prohibitifs, alors il ne voit plus Karine, sa fiancée, que deux week-ends par mois. 1 300 km aller-retour. « On partage les frais de train, avec l'abonnement, c'est gérable. En semaine, il y a le téléphone, avec l'illimité, ça permet de tenir. » La solitude est grande face à ce métier qui ne correspond pas tout à fait à ce qu'il imaginait. Ahmed est fils de médecin, petit-frère de deux ingénieurs, il a toujours excellé dans les matières scientifiques. Après deux ans de prépa scientifique, il a été admis dans des écoles d'ingénieur... mais il a préféré l'enseignement à l'ingénierie et s'est dirigé vers la fac. Affecté dans l'académie de Créteil comme beaucoup de jeunes, il a découvert un monde qu'il ne connaissait pas. La misère, la vraie, « celle de la France d'en-bas », celle qui fait ses courses dans des discounts alimentaires « dont rien que le nom fait peur », celle qui est à zéro au 15 du

mois, celle qui a trois heures de transports en commun par jour et des horaires décalés. « Et puis les gosses. Je n'imaginai pas ça. Je viens d'un milieu doré, mon père dispose d'un bureau, de bibliothèques, il y avait des livres partout dans la maison, la télé, c'était de temps en temps, pour regarder un reportage ou un film qu'on choisissait sur un programme ». Ses élèves sont différents, les familles, ici sont touchées de plein fouet par le chômage de masse et le travail précaire. Les divorces sont nombreux, le manque d'argent n'aide pas les couples à tenir. « Les parents font ce qu'ils peuvent, mais c'est vite vu. Les gosses sont à la dérive. On ne vient pas du même monde ». La pauvreté de ses élèves, parfois même la misère, Ahmed n'arrivait pas à les oublier, il n'y était pas préparé. Et puis, il ne savait pas quoi faire. Quand un élève n'a pas fait ses exercices car l'électricité a été coupée à la maison la veille, que faire ? Le punir ? L'excuser ? Que dire à cette élève de troisième qui arrive tous les matins en retard parce qu'elle travaille le soir ? Comment faire de l'école un lieu où chacun peut mettre un peu de côté ses problèmes personnels ? Au début, il était exigeant avec les élèves, mais très vite son chef d'établissement lui a demandé d'élever ses notes. « Vous allez me mettre le feu à la classe, et puis les parents vont fuir. Nous nous devons de les rassurer » lui dit-il. Mais rassurer qui ? Les élèves ne croient même pas en eux. Alors, la

physique-chimie leur paraît à des années-lumière de leurs préoccupations. « Franchement, je n'ai pas signé pour ça. Je veux transmettre une discipline qui me plaît, qui me passionne, faire réfléchir les gosses sur... je sais pas... la naissance de l'univers ou le mouvement des molécules dans un verre d'eau... mais là... à quoi je sers, au fond ? », se dit Ahmed. Il se sent très seul. Depuis sa titularisation il n'a jamais été inspecté. Ses collègues sont tous plus jeunes les uns que les autres, les chefs d'établissements sont, quant à eux, jeunes dans la fonction car personne ne veut de ces postes là. Cependant, il ne veut pas baisser les bras. Cherchant des solutions, Ahmed s'est tourné vers les mouvements pédagogiques, il a repris des études universitaires en sciences de l'éducation, décidant ainsi de s'auto-former. Depuis, ça va mieux dans ses cours. Il comprend mieux la situation sociale de ses élèves et leur rapport aux savoirs académiques, comme ce qui peut faire malentendus entre eux et lui. Il ne les juge pas, mais ne baisse pas la garde au niveau des exigences. Mais, quand il voit autour de lui tous ses collègues déprimés et malheureux de ne pouvoir faire réussir leurs élèves, il en veut au système qui les a tous bien insuffisamment formés.

Maria, Sylviane, Jennifer, Anne, Ahmed aucun d'entre eux n'a démerité. Tous ont essayé de faire de leur mieux dans le système scolaire tel qu'il est. Ils ont cru dans ce système, mais celui-ci n'a pas cru en eux, ne les a pas aidé à réussir, s'en sortir ou s'émanciper. Tous en sont devenus les otages. C'est ce système qu'il faut changer.

Une nouvelle ambition scolaire

A vous tous, je veux dire que l'école doit avoir avec tous une **égale exigence**, garantir à chacun un **égal traitement**. Elle doit prendre en compte les particularités des individus, mais leur apprendre à travailler ensemble, à s'enrichir mutuellement. Elle sera garante de l'équilibre entre intérêts individuels et collectifs. C'est ainsi que nous restaurerons la confiance des familles dans la capacité de notre système à élever leurs enfants et que **l'école retrouvera son autorité car elle en aura alors la légitimité. Elle sera performante car juste.**

Il nous sera en conséquent possible, après l'avoir massifié, de la démocratiser : **après un égal accès à l'école, un égal accès à la réussite.** Mon

projet pour l'école concerne tous, ceux qui sont en difficulté, bien sûr, et qu'il faut aider, mais aussi ceux qui réussissent et que l'on doit amener encore plus loin.

Voilà le cap, il faut désormais dire comment on l'atteint. Les idées et les rêves ne suffisent pas : passons à la compréhension des maux de notre école, puis viendront les **solutions concrètes**.

Un système à la dérive et des gens courageux

41

Un héritage de réformes manquées ou inachevées

Notre système scolaire mérite mieux que des remarques à l'emporte-pièce telles que « le niveau baisse », « les professeurs sont fainéants », « les parents sont démissionnaires » et « de mon temps, c'était vraiment mieux ». Il convient au contraire d'en faire un examen critique et rigoureux, pour comprendre ce qui marche ou ne marche pas et ce qui ne fonctionne plus. Entrons donc dans le vif du sujet.

Si l'école sous Nicolas Sarkozy vit un profond malaise et que le taux d'élèves en grande difficulté scolaire a augmenté de 4,8%¹ que les inégalités d'accès à la réussite se sont encore plus accrues faisant de la France le pays d'Europe où les enfants des familles les moins aisées réussissent le moins bien, le mal scolaire

¹

Pisa 2006-2009

est bien antérieur. Il convient de ne pas dissimuler qu'une part de cet héritage provient de réformes mal engagées aussi bien par la droite que par la gauche au pouvoir. C'est là une vérité que nous devons aux Français.

Les années 70.

La réforme Haby du collège (1975) : une réforme non aboutie

René Haby, ministre de l'Education Nationale sous la présidence Giscard d'Estaing, a souhaité faire pour les élèves de 12-15 ans ce qu'a fait Jules Ferry pour ceux de 6-11 ans, c'est-à-dire leur donner un égal accès à tous les savoirs. Après « l'école pour tous », le « collège pour tous », celui qui doit permettre, en théorie, à une majorité d'élèves, quelle que soit leur histoire familiale, de réussir.

Concrètement, il s'agissait alors de fusionner le primaire supérieur (les Collèges d'Enseignement Général (CEG), qui rassemblaient une majorité d'élèves, issus des classes moyennes et populaires) et le premier cycle de l'ancien lycée, élitiste et malthusien (les Collège d'Enseignement secondaire). Ainsi constitué en un bloc cohérent et commun, le collège

unifié pouvait être décroché du lycée général, exclusivement tourné vers les études longues et élitistes. Il s'agissait aussi d'assurer pour les élèves les plus fragiles un passage plus progressif entre un instituteur polyvalent et plusieurs professeurs spécialistes d'une seule discipline, entre des savoirs dits « fondamentaux » et des savoirs plus culturels. Le débat sur cette question, ouvert par le Plan Langevin-Wallon en 1948, s'est joué entre les deux grands syndicats de gauche. La position majoritaire fut alors la suivante : les savoirs universitaires sont supérieurs à une autre forme de légitimité professionnelle. Le professeur est un savant : historien, physicien, philosophe... avant d'être un pédagogue et un praticien de l'enseignement et de l'éducation.

Avec le recul, on s'aperçoit que cette réforme est allée à rebours des ambitions légitimes d'une société aspirant à une culture commune plus étroite et une hausse des niveaux de savoir. Fonctionnant sur le mode du lycée, le collège favorise une minorité d'élèves issus le plus souvent des familles aisées et ne permet pas de résorber l'échec scolaire et d'élargir l'élite. L'élève dit « moyen », comme celui qui est plus en difficulté, sera tiré vers le bas par ce système au lieu de l'être vers le haut. De plus, le collège, présenté comme « unique », ne l'a jamais été en réalité. Avec ce « collège unique », le tronc commun de la scolarité obligatoire –

qui concerne les enfants de 6 à 15 ans – a été morcelé entre le primaire et ce même collège qui est en fait un « pré-lycée ». Dans un tel système, les élèves sont invités à choisir rapidement des filières induites par les différentes options et autres parcours dits « personnalisés » ou « individualisés » qui ont été mis en place à diverses époques aussi bien par des gouvernements de droite que de gauche (SEGPA, choix de langues, classes à horaires aménagés, classes de quatrièmes techno, classes de quatrième d'aide et de soutien, Découvertes Professionnelles 3 heures et 6 heures, etc.). Cette orientation à la carte a massivement exclu les élèves des familles les moins favorisées, qui sont souvent les moins au fait des méandres du système, des filières prestigieuses. En effet, les études sont unanimes : *« les systèmes éducatifs les plus efficaces et les plus égalitaires dans le monde gardent tous les élèves ensemble jusqu'à l'âge de quinze ans »*². Plus on recule l'âge de la fin de la scolarité obligatoire, plus on unifie le tronc commun de la scolarité obligatoire, et plus un système est performant. L'échec scolaire diminue et un plus grand nombre d'élèves obtient de hautes qualifications.

² François Dubet, entretien donné à Sciences Humaines, <http://www.educationnetdevenir.fr/spip.php?article470>. François Dubet s'appuie sur les exemples scandinaves et canadiens pour étayer sa thèse. Voir aussi Nathalie Mons, *Les nouvelles politiques éducatives. La France fait-elle les bons choix*, Paris, PUF, 2007.

Face à l'échec constaté du collège faussement unique, d'aucuns se sont engagés dans la spécialisation et la multiplication des dispositifs hors normes, renforçant toujours un peu plus la différenciation des parcours, et ont fait du collège unique le bouc émissaire de réformes non abouties. C'est exactement l'inverse qui me paraît convenir : se donner les moyens d'une scolarité vraiment unifiée en amont du lycée, qui est le lieu du choix. On fait porter au collège dit « unique » la responsabilité des échecs de notre système, on cherche à le modifier, alors que le véritable problème est son inexistence même, puisqu'il s'agit en vérité d'une sorte de lycée miniature qui trie et classe les élèves.

« Je m'appelle **Pascal**, j'ai 22 ans et viens d'entrer à la fac. Mon père est manutentionnaire et ma mère est caissière. Au départ, ma mère faisait ce boulot juste pour gagner un peu d'argent pour payer ses études. Mais elle est tombée amoureuse de mon père et très vite enceinte de moi. Alors, elle a arrêté ses études et continué à être caissière. Mes parents m'ont scolarisé dans l'école du quartier. J'étais bon élève et mes parents suivaient rigoureusement ma scolarité, mais je ne savais pas qu'il fallait être dans le bahut du quartier chic, faire de l'allemand, du russe et du latin pour être dans les bonnes classes et tous ces trucs. On faisait confiance au système. On a eu tort. Tout ça, c'est maintenant que je le sais. Et je peux vous dire que mon

gamin, quand j'en aurai un, il fera tout : latin, grec, chinois, japonais s'il le faut. Parce que moi, même si j'étais à l'époque bon élève, très bon même, quand je suis arrivé en classe de seconde dans le bon bahut du département, patatras ! Chute libre ! Je n'avais que des mauvaises notes, mes parents me grondaient parce qu'ils pensaient que je ne travaillais pas. Mais c'était en fait trop dur. Je n'avais pas appris à beaucoup travailler dans mon collège, mes nouveaux camarades avaient fait tellement plus de choses et puis je n'étais pas habitué à être le plus mauvais. En plus, mes profs de collège n'avaient jamais le temps de s'occuper de moi tant les autres avaient plus de problèmes. Dans ce lycée, j'ai donc décroché, quitté l'école, traîné. J'ai même rompu avec mes parents car ils ne comprenaient pas. Heureusement que j'ai rencontré une amie qui m'a aidé, soutenu. L'année dernière j'ai passé mon bac en candidat libre et je l'ai eu. Du premier coup ! J'entre en fac. Mais quel gâchis. Quand je pense que j'ai perdu quatre ans. Tout cela parce que le niveau de mon collège n'était pas bon. J'en veux vraiment au système et à mes profs de m'avoir menti en me mettant des bonnes notes alors que je ne les méritais pas. J'aurais plus travaillé ! C'est dur le travail, et puis ça s'apprend ».

Les années 80.

Une autre difficulté provient du cloisonnement effectué par les lois de décentralisation.

On a choisi à l'époque de contenter chaque collectivité afin de désarmer les oppositions. Les écoles primaires sont donc restées dans le giron des communes, les collèges ont été confiés aux départements, les lycées aux régions et les universités sont restées à la charge de l'Etat. Maintenant qu'il s'agirait de trouver un chef de file, des responsabilités communes, une compétence d'ensemble, à tout le moins pour l'école du Socle commun, les conséquences de ces décisions sautent aux yeux. On a constitué là un blocage supplémentaire dans un système qui n'en manque pourtant pas ; chacun se crispe aujourd'hui sur ses prérogatives, fait valoir son expérience et les investissements consentis, et risque demain de refuser de lâcher sa part de responsabilité. Il faudra clarifier, casser les cloisons et choisir.

Les années 90.

Echec de la fusion entre les enseignements technologique et professionnel et revalorisation des carrières sans contrepartie

Ces deux enseignements n'ont certes pas la même histoire, mais ils délivrent depuis 1985 des diplômes de même niveau : bac professionnel d'un

côté et bac technologique de l'autre. Tout militait pour ce rapprochement lorsque le gouvernement revalorisa les carrières en simplifiant la hiérarchie des corps enseignants ; en particulier l'intérêt évident des élèves des classes populaires, toujours victimes des cloisonnements qui les enferment précocement dans un destin prématuré. Tout, sauf les crispations de corps enseignants rîvés à leurs identités professionnelles et de syndicats excessivement campés sur leurs pré-carrés. Enfin, la revalorisation du métier d'enseignant s'est faite en 1990 sans véritable contrepartie. La réforme comportait en principe deux volets liés : selon le mot d'ordre d'alors de la FEN, « revaloriser les carrières *et* travailler autrement ». Le Premier ministre Michel Rocard avait demandé au ministre de l'Education nationale d'engager avec les syndicats des négociations sur cette base. L'effort à consentir par la nation pour ses enseignants devait être porteuse des évolutions souhaitables du métier, mais la revalorisation s'est faite sans contrepartie sur l'exercice du métier. Les milliards de francs qui ont ainsi été engagés n'ont pas changé grand-chose pour les élèves.

Les années 2000.

Les ambitions éteintes de la démocratisation, ou l'égalité abandonnée en rase campagne par la droite

Après le calamiteux épisode Allègre, qui a vu un ministre « de gauche » vouloir réformer au forceps le système éducatif en désignant un bouc-émissaire à l'opinion (le « mammouth »), puis en instrumentalisant les élèves (l'opération « Quels savoirs dans les lycées »), le ministre Jack Lang a repris a minima la réforme du lycée en y introduisant quelques innovations pédagogiques comme les Travaux personnels encadrés (TPE). La droite, revenue au pouvoir, n'a eu ensuite de cesse, par toute une série d'initiatives touchant le collège et le lycée, de mettre en œuvre par petites touches une filiarisation des enseignements secondaires et une différenciation entre établissements (libéralisation de la carte scolaire), visant à concilier l'existence d'un enseignement de masse et les aspirations des classes supérieures à un enseignement d'excellence. Toute ambition de « démocratisation », de réduction par l'école de l'inégalité des destins sociaux, de volonté de faire réussir les enfants des classes populaires a été oubliée ; de même qu'a été abandonnée l'idée de rapprocher l'école et le collège

dans une conception unifiée d'une école obligatoire de 3 à 16 ans, se donnant pour ambition de développer une véritable « éducation nationale » pour tous les enfants, c'est-à-dire une école plus juste et plus efficace au service d'une société plus unie et plus fraternelle. C'est cette même logique de l'élitisme oligarchique qui est encore à l'œuvre dans la suppression de toute formation professionnelle et le retour de la formation des enseignants du Secondaire – réduite à sa partie académique – dans le giron de l'Université.

L'école est un lieu de reproduction sociale et de ségrégation

La démocratisation n'a pas suivi la massification de la fin du XX^e siècle. En effet, tout enfant a actuellement accès à l'école, mais tous les élèves n'ont pas un égal accès à la réussite scolaire et aux filières d'excellence, que ce soit dans l'enseignement technologique, professionnel ou général. Il est anormal que dans un pays aussi avancé que le nôtre nous assistions à un phénomène de reproduction sociale à l'école aussi important : environ 80 % des élèves lauréats du baccalauréat général et technologique sont issus de milieux familiaux favorisés et 80 % de ceux qui

sont orientés vers l'enseignement professionnel le sont de milieux familiaux défavorisés. Notre pays est un de ceux de l'OCDE qui corrige le moins les inégalités sociales de départ. Pourtant, les pays les moins inégalitaires, sont également les plus performants : ils ont moins d'élèves en échec scolaire et plus d'élèves en réussite scolaire que nous. Les études internationales ont montré que les systèmes qui éliminent le moins sont également ceux qui ont l'élite la plus fournie. Et c'est bien là l'enjeu majeur de notre système scolaire : élargir le champ de l'excellence. Notre pays a besoin de décideurs économiques et politiques, de chercheurs, d'innovateurs, de créatifs... la liste serait trop longue car elle concerne tous les domaines. La France a besoin d'une large excellence et non d'une petite élite rabougrie qui n'est là que par reproduction sociale et parce qu'elle sait faire fonctionner le système à son profit.

Un système qui fonctionne par éliminations successives

D'abord, notre modèle éducatif fonctionne par éliminations successives, véritable machine à séparer, classer, fabriquer la ségrégation. Le processus de sélection débute nettement trop tôt, et le redoublement, malgré toutes les études nationales et

internationales qui en montrent l'inefficacité et le coût, est pratiqué dès les premières années de la scolarité.

Ensuite, les passages de la maternelle à l'école primaire, de celle-ci au collège et de ce dernier au lycée ne sont pas accompagnés et sont autant de ruptures sélectives, tant au niveau des contenus disciplinaires que des méthodes d'apprentissages, essentiellement pour les enfants des familles modestes. Et plus les familles sont défavorisées, plus elles ont des difficultés pour accompagner leurs enfants lors de ces ruptures qu'elles n'identifient d'ailleurs pas comme telles. Le jugement scolaire étant souvent définitif, car les programmes sont chargés, l'année scolaire courte et que les enseignants sont obligés d'avancer, peu d'enfants et de jeunes ont l'occasion de se rattraper.

Juliette était une assez bonne élève à l'école primaire. Aux évaluations de CM2, elle a eu environ 75 % de réussite. Arrivée en classe de 6^{ème}, plus rien ne va comme avant. Elle est dans la lune, n'a jamais le bon cahier, le professeur de français lui demande un classeur, mais elle n'arrive pas à s'organiser. Le collège est grand, les élèves sont nombreux, les récréations sont trop courtes et il faut courir d'un cours à un autre, d'une salle à une autre ; chaque professeur a sa méthode de travail, ses codes, son langage. Parfois, elle a une après-midi entière de libre, et elle ne sait pas quoi en faire. Résultat, Juliette est perdue... Peu à peu ses moyennes baissent. Ses parents ne comprennent pas. Ils pensent que c'est la faute à la pré-adolescence, que Juliette

fait semblant d'oublier de noter tous ses devoirs dans le cahier de texte, de confondre le livre de français et d'histoire, d'égarer son rapporteur et d'arriver après l'heure au cours suivant la récréation. Juliette finit en classe de 3^{ème} avec à peine la moyenne et n'est pas orientée selon ses désirs. Pourtant, en primaire, Juliette était une bonne élève...

Enfin, cette ségrégation scolaire et sociale est renforcée par un système organisé en filières « cachées » dès le collège faussement unique, par le jeu de la libéralisation de la carte scolaire, des options et notamment du choix des langues. Ainsi les familles les plus averties qui connaissent le système scolaire savent qu'il faut encourager son enfant à choisir l'allemand en première langue et faire du latin en 5^{ème}. Elles inscrivent parfois leurs enfants dès leur plus jeune âge à des cours de musique ou de danse afin que ceux-ci soient plus tard dans des classes à horaires aménagés, qui sont souvent des classes où le niveau scolaire est élevé.

Entre les SEGPA³, les classes bi-langues, les classes à horaires aménagés, les classes à double niveau qui sont parfois utilisées en primaire pour faire des classes de niveau, notre système scolaire présente une

³ Au collège, les sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) accueillent des élèves présentant des difficultés d'apprentissage importantes et durables.

hiérarchie parfaitement identifiée des initiés et totalement illisible pour les autres familles.

François est scolarisé dans le collège de son quartier qui est en zone rurale. Ses parents travaillent et gagnent bien leur vie. Son père est cadre moyen dans une grande entreprise de bâtiment, sa mère est coiffeuse. Étant de niveau scolaire moyen, François n'est jamais dans les bonnes classes. À l'entrée au collège, ses parents, ne connaissant pas bien le système, ne demandent pas à ce qu'il soit dans la classe bi-langue du collège. En 6^{ème} il ne choisit pas l'Allemand comme seconde langue et en 5^{ème} il ne veut pas faire de latin. Il est donc encore et toujours dans des classes moyennes et, arrivé en seconde, il plonge. Bien que François soit un jeune homme sérieux qui n'a pas de problème social, il peine en math et en français. Ne parlons pas des sciences physiques. Alors qu'il se rêvait ingénieur, il est orienté vers une section qui ne correspondait pas à ses désirs. Bien que la France manque d'ingénieurs, son système éducatif a été incapable d'aider François à le devenir.

« L'individualisation » des choix et des parcours fragilise la cohésion sociale

La droite, fidèle en cela aux attentes scolaires des couches les plus favorisées de la population (comme d'une partie des couches les moins favorisées qui croient qu'en jouant le jeu des autres, elles se

sortiront de leur condition, alors qu'en réalité elles ne peuvent pas rivaliser en l'état actuel) met progressivement en œuvre des politiques visant à « l'individualisation » (c'est-à-dire à la libéralisation) des choix et des parcours scolaires. Ces politiques sont profondément néfastes aux élèves issus des classes populaires et plus largement à l'unité nationale.

D'une part on sait que les choix scolaires et les paliers d'orientation sont toujours socialement discriminants, et que leur multiplication avantage systématiquement les familles qui possèdent les codes et les clés de ces choix. D'autre part l'éclatement auquel aboutit cette « école à la carte » met à mal toute idée de « culture commune » et altère ainsi le socle-même de l'unité nationale. Enfin, au collège notamment, l'éclatement du groupe-classe en une multitude de structures pédagogiques ou éducatives fragilise les élèves, des quartiers populaires notamment, qui ont le plus besoin de stabilité et de sécurité dans la structure scolaire.

Le douloureux divorce entre la société et son école

L'intérêt de nos enfants n'est plus au centre du système

Des parents qui publient une annonce dans *Le Parisien* pour trouver des profs remplaçants au collège de leur fille il y a quelques semaines, un proviseur qui scrute les annonces du Boncoin.fr à la recherche d'un prof d'italien... Ces cas ont défrayé la chronique ces derniers mois. Ils sont des symptômes parmi d'autres du divorce de la société avec son école. Une école que ses plus hauts responsables ont laissée à la dérive et qui entame toujours un peu plus la confiance des familles.

Fatou est la maman de **Ramta** qui a 4 ans et qui est en grande section de maternelle. Fatou est née et a grandi au Mali. Elle a quelque chose qui lui tient plus à cœur que tout le reste : tout faire pour que sa fille réussisse là où elle a échoué : avoir un bac général et choisir un métier qui lui plaît. Pourquoi pas infirmière, rêve secrètement Fatou. Mais elle est inquiète. Ramta a eu en début d'année un jeune enseignant. Deux semaines après la rentrée, il n'a plus été présent que le lundi et le mardi car le rectorat l'affectait le reste du temps sur un poste de SEGPA. Un jeune titulaire est alors intervenu sur les deux autres jours. Rapidement, le premier a été en stage, puis le second malade. Il s'est dit dans l'école qu'il déprimait car il ne savait plus comment faire, lui qui venait juste d'être titularisé. Après quelques semaines de stabilité retrouvée, le second maître a été en formation d'anglais, tous les jeudis pendant un mois. A chaque fois, il a été remplacé, mais, pendant un mois,

Ramta a eu un maître le lundi et le mardi, une animatrice de centre aéré le mercredi, une remplaçante le jeudi et un autre maître le vendredi. Les changements répétés ont perturbés la classe, elle est devenue difficile à tenir. Au retour des vacances d'hiver, le premier maître a fait ses adieux à la classe, il venait d'être affecté à plein temps en SEGPA. Une autre personne est venue le remplacer. Au mois de mars, Fatou s'est encore plus inquiétée. Ramta régressait : « Elle n'arrive même plus à reconnaître l'étiquette du jour » dit-elle. Mais surtout, Ramta ne veut plus aller à l'école et elle s'est remise à faire pipi au lit. Tous les matins, en emmenant sa fille à l'école, Fatou se demandait qui elle allait trouver pour accueillir les enfants. Son rêve de voir un jour sa fille travailler dans le médical allait-il pouvoir se réaliser, ou serait-il brisé dès la maternelle ? Prisonnière des écoles des quartiers populaires, de la surreprésentation des jeunes enseignants, du turn-over incessant dans un ministère qui ne sait pas gérer ses ressources humaines dans l'intérêt des élèves, intérêt qui devrait pourtant être la raison d'exister de l'Éducation nationale, Fatou avait « la rage » de ne rien pouvoir faire pour sa fille.

Pourtant, l'école est toujours considérée comme le point de départ indispensable et unique d'une réussite sociale et professionnelle. C'est une belle croyance qui honore chacun d'entre nous et que je crois foncièrement juste, mais le devoir incombe aux responsables politiques de faire que cette croyance et cet espoir se vérifient dans les faits. Or ce n'est plus le cas ou bien trop peu le cas. C'est pourquoi la crise de l'école est une rupture du pacte de confiance qui la liait

à la société. Les comportements hostiles ou de défiance à son égard se multiplient.

Parents, professeurs, élèves, grands-parents, proviseurs, tous le disent : soit la machine ne fonctionne pas, soit elle est tellement tournée sur elle-même qu'elle en oublie l'essentiel : la réussite de nos enfants. Alors, ici et là, on trouvera toujours des belles histoires, mais le constat global n'est pas satisfaisant. La faute des uns ou la faute des autres ? Il ne s'agit pas de se faire ici le juge dernier des torts de tels ou tels, mais plutôt de montrer que tous, à leur niveau, sont otages d'un système en roue libre et que tous ont intérêt à sa transformation. Et pendant que les otages que sont les parents et les professeurs s'affrontent, le système qui les emprisonne perdure scandaleusement.

Par conséquent, le projet pour une nouvelle école, que je détaillerai au fil de ces pages, est d'abord un projet de redéfinition des objectifs que notre société assigne à son école, c'est-à-dire l'égal accès à la réussite, pour que chacun soit à nouveau sûr que travailler dur amène à quelque chose (notamment pour les jeunes des classes moyennes et populaires qui doutent de ne pas avoir une meilleure situation que celle de leurs parents) – ça, c'est pour Pascal, Juliette et tous les autres ; que travailler dur permet d'atteindre les

objectifs que l'on s'est assigné. Ca c'est pour François – et que, sur le chemin de l'école, on trouvera des professionnels confortés qui nous aideront à atteindre nos buts et faisant aussi de nous des citoyens libres et responsables – Ca c'est pour Fatou et Ramta.

Pour tous, relever ce défi, c'est relever la tête, retrouver le sens de son métier d'enseignant ou retrouver la confiance pour les parents et les élèves. C'est non seulement un projet utile pour les élèves, mais c'est aussi un projet pour rendre heureux les professionnels de l'enseignement, ceux qui aiment leur métier et qui ont aujourd'hui du vague à l'âme. C'est surtout un grand projet d'une société remise en mouvement.

L'école est-elle toujours un lieu de promesse et d'espoir ?

Un parcours scolaire ou universitaire réussi n'est plus l'assurance d'une réussite sociale et professionnelle. C'est la nouvelle donne de notre société étranglée par le chômage et le travail pauvre. Si le diplôme reste la meilleure garantie de l'insertion

sociale⁴, le lien entre diplôme et insertion sociale réussie s'estompe et le doute s'installe. La déqualification de beaucoup de diplômés à l'embauche développe chez certains de nos concitoyens, le plus souvent les plus mal informés et les plus fragiles socialement, l'idée que les études ne servent à rien. Un nombre de plus en plus important de jeunes issus de milieux modestes perçoit clairement les travers du fonctionnement du système éducatif élitiste et le processus de sélection par l'échec. L'École n'est plus un lieu de protection, d'émancipation et d'espoir. Nous ne pouvons l'accepter plus longtemps.

Ramalajit est une jeune Française de parents franco-indiens. En fin de 3^{ème}, elle souhaite s'orienter vers la filière « esthétique ». Sauf que son professeur principal, en toute bonne foi, et pensant bien faire, lui conseille vivement d'aller vers les métiers de l'aide à la personne car, dit-il, cela correspond davantage aux souhaits de sa famille pour laquelle les métiers médicaux sont plus adaptés aux jeunes filles « honnêtes » et il y a dans ces métiers une demande forte.

Ramalajit souhaitait donc s'émanciper en tant que femme, mais l'école elle, pensait savoir mieux qu'elle-même ce qui lui convenait, sans se donner la peine de fournir, au contraire, à Ramalajit les moyens de son libre-arbitre.

⁴ Par exemple, trois ans après la sortie du système éducatif, le taux de chômage est de 40% pour les sorties en fin de collège contre 7 % pour les titulaires d'un BTS

Un nombre insuffisant de diplômés au regard des aspirations sociales et des besoins d'une économie compétitive

Pour certains jeunes, généralement issus des catégories sociales les plus favorisées, le système éducatif, au travers notamment des classes préparatoires aux grandes écoles, remplit parfaitement son rôle. Mais pour un plus grand nombre il trie, exclut et traumatise. Cette vision malthusienne est entretenue par la droite comme par la gauche, au nom de l'individualisme d'un côté et de l'élitisme républicain de l'autre. Ce système si spécifique à la France conduit, comme l'a démontré Bourdieu dans *La noblesse d'État*, à un phénomène de reproduction sociale codifiée. Environ un cinquième des élèves issus d'un milieu social défavorisé obtiennent un bac général contre quatre cinquièmes pour les élèves des familles favorisées ... et inversement pour l'orientation vers la voie professionnelle.

Nos objectifs de 80 % d'une génération atteignant le niveau du bac⁵ et de 50 % de diplômés de l'enseignement supérieur⁶ sont loin d'être atteints, nous régressons même (la proportion globale des bacheliers

⁵ Loi d'orientation 1989

⁶ Engagement européen de Lisbonne

généraux et technologiques par génération est passée de 54.8 % en 1995, 51.4 % en 2009, 51,2 % en 2010).

L'école a besoin d'un nouveau souffle, la société a besoin d'une nouvelle école.

L'éducation n'est plus vraiment ni gratuite, ni nationale

L'État se désengage et transfère la charge aux familles et surtout aux collectivités locales

Si l'École est formellement gratuite, l'enseignement, au sens large, l'est de moins en moins. Les frais annexes sont de plus en plus lourds dans le budget des familles et les bourses insuffisantes. Les inégalités d'accès à la culture, aux voyages ou aux ressources numériques, et à l'accompagnement scolaire (aide aux devoirs) sont ainsi renforcées. Le recours généralisé à des substituts ou à des compléments scolaires (cours particuliers, ouvrages parascolaires...) s'est développé. Sur fond d'angoisse parentale, se développe un marché coûteux, tant pour les parents que pour la collectivité. L'aide aux devoirs et

l'approfondissement des apprentissages est inégalement pris en charge par les familles ou les collectivités. L'inutile mise en concurrence des établissements augmente le coût de la scolarité en raison par exemple de la surenchère sur les voyages scolaires ou les projets éducatifs à caractère culturel. Le recours à la coopérative dans les écoles maternelles pour financer les projets de classes entraîne des inégalités territoriales insupportables, les écoles n'étant pas également dotées par les familles. Les collectivités territoriales doivent assumer de plus en plus de charges, en raison notamment des dernières lois de décentralisation de 2004, avec des ressources très disparates et sans véritable péréquation entre collectivités riches et collectivités pauvres.

Multiplication des comportements consuméristes

La conséquence du désengagement de l'État, du manque de clarté dans la répartition des tâches, est que l'École est de plus en plus considérée comme un service marchand et le consumérisme scolaire se développe. L'entrée récente en Bourse d'Acadomia en est le plus grossier symbole.

La forte inquiétude des parents face à l'avenir et la compétition scolaire exacerbée les précipite dans les

bras de nouveaux « fournisseurs de services ». La libéralisation de l'éducation, fortement subventionnée par l'État, grâce aux déductions fiscales ou au taux de TVA favorable, que ce soit au travers du soutien scolaire⁷, des ouvrages para scolaires ou des cours particuliers, renforce les inégalités malgré les efforts considérables réalisés par certaines familles défavorisées. En relation avec la baisse des budgets publics, tout est réuni pour que le rôle de l'Education nationale se réduise à l'avenir à la fourniture d'un SMIC scolaire, les compléments à forte valeur ajoutée étant offerts au secteur privé marchand...

L'école privée apparaît comme un refuge. Grâce à sa capacité, supposée mais jamais démontrée, à mieux prendre en compte les attentes des parents, à offrir des méthodes pédagogiques mieux adaptées à notre temps, elle attire toutes les catégories sociales mais la mixité sociale ou d'origine culturelle y est de fait moins forte que dans le secteur public.

Quant à l'épanouissement individuel, il est devenu le maître mot, aux dépens du « vivre ensemble ». De plus, cet individualisme et cet « entre soi » ne favorisent pas l'inventivité et la créativité dont la diversité et le travail collectif sont le moteur. Parents,

⁷ Les Français déboursent chaque année 2,2 milliards d'euros en soutien scolaire et les déductions fiscales représentent un manque à gagner de 300 millions d'euros pour l'Etat.

réfléchissez, nous avons le monde entier chez nous, n'est-ce pas une formidable chance pour nos enfants ? Certains d'entre vous ont d'ailleurs pris conscience de cela lorsque le petit voisin de classe de vos enfants en CE1 ou en 6^e a été expulsé parce qu'il n'avait pas de papiers. Dans ce cas, on se dit que la différence avec son propre enfant est aussi fine qu'une carte d'identité et pourtant, ça vaut un charter pour Bamako.

Face au désengagement de l'État, la débrouille des familles

Notre modèle éducatif manque donc de lisibilité pour les familles les moins averties⁸ (classes à profils, options, redoublement, ...), ne prend pas en compte la diversité des élèves dans la gestion quotidienne des classes, est stigmatisant pour les moins en réussite et stressant pour les plus performants. Il est profondément inégalitaire. D'une commune à une autre, parfois d'une rue à une autre, d'un établissement à un autre, d'une classe à une autre, un élève n'aura pas le droit à la même qualité d'offre éducative. Il ne sera pas face aux mêmes exigences,

⁸ Agnès Van Zanten, *Choisir son école, stratégies familiales et médiations locales*, Paris, PUF, 2009.

au même curriculum, à la même émulation, à des enseignants ayant la même expérience.

Comment, alors, reprocher aux familles de vouloir pour leurs enfants ce qu'elles considèrent comme étant les meilleures écoles ou les meilleures classes ou encore les enseignants les plus expérimentés ? Elles fuient, dans le système comme il est fait actuellement, les classes et les établissements qu'elles qualifient de ghetto. Tant que l'on gardera un système organisé en filières et élitiste pour une minorité et tant que le système ne mettra pas en place de dispositifs de gestion de l'hétérogénéité, aucune amélioration n'est à prévoir. La droite a fait le choix de ne rien améliorer. Le redoublement est la seule alternative pour un élève en difficulté scolaire, les filières, jeux des options, classes à profil et classes de niveau dans le second degré, continuent de bénéficier aux mêmes familles. La droite accentue encore les inégalités et la concurrence entre établissements en dérégulant la carte scolaire. Elle organise envers les élèves en difficulté scolaire la politique de saupoudrage, en mettant en place une ou deux heures d'accompagnement personnalisé ou individualisé ici ou là : 2h/semaine/élève en lycée ; rien au collège ; 2h/semaine au primaire. Cela représente pour un élève en difficulté environ 1/12^e de son temps scolaire. Une goutte d'eau dans un océan, d'autant que bien souvent ces heures s'effectuent en classe entière ! Elle oppose les enfants des milieux défavorisés qui s'en sortent (les méritants) aux

autres, qu'elle enfonce. Pour les élèves moyens, en effet, rien n'est prévu pour les pousser vers le haut, ils se maintiennent ou rejoignent progressivement la cohorte des élèves en difficulté. Globalement, le désinvestissement se mesure par la part du PIB consacrée à l'Education nationale : 7,6% en 1997, 6,6% en 2008.

Les conséquences de cela est une baisse globale de nos résultats nationaux aux évaluations PISA⁹, un accroissement des inégalités et du déterminisme social. Le pourcentage d'élèves en réussite à l'âge de quinze ans a augmenté de 1% entre 2006 et 2010, alors que celui de ceux qui sont le plus en difficulté a augmenté de 4,8

⁹ PISA est une enquête menée tous les trois ans auprès de jeunes de 15 ans dans les 34 pays membres de l'OCDE et dans de nombreux pays partenaires. Elle évalue l'acquisition de savoirs et savoir-faire essentiels à la vie quotidienne au terme de la scolarité obligatoire. Les tests portent sur la lecture, la culture mathématique et la culture scientifique et se présentent sous la forme d'un questionnaire de fond. Les premières collectes de données ont eu lieu en 2000, les suivantes en 2003, en 2006 et en 2009. La prochaine collecte est prévue pour 2012. Plutôt que la maîtrise d'un programme scolaire précis, PISA teste l'aptitude des élèves à appliquer les connaissances acquises à l'école aux situations de la vie réelle. Les facteurs conditionnant leurs performances ainsi que leur potentiel pour l'apprentissage tout au long de la vie font également l'objet d'une analyse. Grâce à un questionnaire complété par les proviseurs, PISA prend également en compte les particularités d'organisation des écoles. Dans chacun des pays participants, entre 4 500 et 10 000 élèves remplissent le questionnaire de fond pour chaque évaluation. Par ailleurs, les élèves sélectionnés dans chaque pays doivent passer des tests écrits. L'élaboration du test est réalisée par une équipe internationale.

points¹⁰ pour passer à 20% du total des élèves. Ce chiffre est insupportable. Il exprime bien la politique de la droite qui sort quelques uns de leurs ghettos, les montre comme des bêtes prodigieuses, pour mieux plonger les autres. Notre pays est devenu, dans le monde développé, un des pays où la corrélation entre les résultats des élèves et leur origine sociale est désormais la plus forte.

L'éducation est considérée comme une charge et non un investissement

Un système uniquement piloté à partir des indicateurs budgétaires

Contrairement à d'autres pays, la France pratique une politique de suppression massive de postes (80 000 déjà supprimés) par application du principe de non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux, de diminution drastique des dépenses de formation de tous les personnels, y compris enseignants, de recherches d'économies dans tous les

¹⁰ PISA 2009-2010
http://www.oecd.org/document/24/0,3746,en_32252351_32235731_38378840_1_1_1_1,00.html

domaines, sans souci véritable des résultats et des risques à court et moyen terme.

Sous couvert d'autonomie pédagogique et d'expérimentation, l'objet même de l'École (l'éducation et la formation) n'est plus véritablement piloté. La dimension pédagogique est désormais absente de la stratégie politique mise en œuvre actuellement. L'idée très néolibérale que l'économie est la régulatrice du politique est ainsi cyniquement appliquée : puisque l'Éducation nationale est réputée non réformable, il suffit de la soumettre à la concurrence du privé et aux effets de la crise pour que, à l'instar de l'entreprise, elle innove, se « réforme de l'intérieur », ou bien disparaisse.

Seuls les critères budgétaires et la recherche systématique d'économies, dans le droit fil de la RGPP (révision générale des politiques publiques ou plus exactement « réduction généralisée de la présence publique ») permettent de caractériser la cohérence des décisions gouvernementales prises en matière d'éducation.

Une université déconsidérée

Fortement concurrencée par les grandes écoles et malgré d'incontestables compétences scientifiques,

l'université reçoit en L1 et L2 les recalés des classes préparatoires, des IUT, des STS. Un nombre important d'étudiants fait ce choix par défaut. La France est un des rares pays occidentaux à dépenser moins pour un étudiant à l'université que pour un collégien ou un lycéen alors même qu'elle ne forme pas assez d'ingénieurs, de médecins ou de mathématiciens.

L'allongement des études supérieures (en vingt ans, nous sommes passés de 15 à 40 % de diplômés à bac +2 minimum), n'a pas réduit le chômage des jeunes. Enfin, 40 % des étudiants de première année n'ont pas un niveau jugé suffisant pour passer en seconde année.

Beaucoup de libéraux ont l'intelligence stratégique d'agir en fonction des intérêts de leurs pays, les nôtres en sont à des années-lumière et ne comprennent rien d'autre que la colonne « dépenses ». Notre école et notre Nation méritent décidément mieux.

Notre système scolaire malmène ses enseignants, au détriment de tous et notamment des élèves

Des enseignants lucides et qualifiés mais désarmés face à la complexité croissante de leur mission et sans réels outils pour faire réussir tous leurs élèves

Premiers observateurs des inégalités sociales vécues par beaucoup de leurs élèves, les enseignants éprouvent de plus en plus un profond malaise. La nation ne leur ayant jamais vraiment donné les moyens de la démocratisation scolaire, ils sont tentés parfois de baisser les bras. Des programmes très chargés, qu'ils peinent à boucler, et qui changent constamment ; très peu d'heures de dédoublement au primaire et au collège, ce qui les met d'ailleurs souvent en concurrence les uns avec les autres dans le secondaire, des réformes, qui se succèdent sans cohérence, sans s'attaquer aux vraies difficultés, sans pédagogie, sans formation désormais et sans accompagnement, ont généré chez eux une méfiance systématique vis-à-vis d'elles. Cette méfiance est également un signe de découragement et d'un fatalisme qu'il faut interpréter et prendre en compte. D'autant que les enseignants sont investis d'une responsabilité très large d'éducation qui s'alourdit régulièrement (socialisation ; éducation à la santé, au développement durable, à la sexualité ; préventions diverses, etc.) Mais ils sont aussi chargés « d'assurer le tri », dès les plus petites classes, entre

ceux qui pourront un jour caresser l'espoir d'atteindre les plus prestigieuses écoles et ceux qui formeront les bataillons des filières considérées comme « de relégation ».

Des enseignants confrontés à des demandes de plus en plus nombreuses et contradictoires

72

Les enseignants sont également confrontés à des demandes contradictoires : entre les directives du ministre et des directions de son ministère, et les mises en œuvre par les recteurs ; entre les deux inspections générales (l'une pédagogique, l'autre administrative) ; et parfois entre le chef d'établissement et l'inspecteur pédagogique. La mise en œuvre du socle commun de connaissances et de compétences, non souhaitée par l'inspection pédagogique, encouragée par l'administrative en étant le meilleur exemple.

Des enseignants mal recrutés, insuffisamment formés et peu accompagnés

Les personnels de l'éducation nationale vivent dans un monde paradoxal. Constitué pour l'essentiel de cadres ayant fait des études universitaires exigeantes

et ayant réussi des concours très sélectifs, le ministère le plus riche en matière grise de toute la sphère publique souffre d'un manque crucial de soutien, d'accompagnement, de formation et de principes de bonne gestion de ce formidable potentiel intellectuel. Et si la liberté pédagogique de l'enseignant est reconnue par la loi, elle se traduit dans les faits très souvent par un véritable isolement du professeur dans sa classe, là où pourtant tout se passe et tout se joue pour la réussite des élèves.

Alors que la formation des enseignants français était jusqu'ici surtout académique et sa part de professionnalisation réduite à la portion congrue (une partie de la seconde année d'IUFM, dispensée par des formateurs eux-mêmes parfois peu formés en ce domaine), la droite a radicalisé cette situation en supprimant toute formation professionnelle de la formation initiale.

Professeur, un métier qui ne s'apprend plus

Nous avons donc des enseignants très qualifiés au niveau disciplinaire, mais isolés, très peu outillés pour la gestion de l'hétérogénéité et la prise en charge des élèves en difficulté, et disposant de rares perspectives de carrière.

Que faire avec un élève qui vient d'arriver en France, qui arrive dans une classe en cours d'année et qui ne parle pas français ? Comment gérer des situations conflictuelles dans une classe ? Comment comprendre les attentes des élèves ? Quelle posture adopter par rapport aux problèmes extérieurs à la classe ? Pourquoi Agathe progresse-t-elle en français et pas en histoire ? Comment faire pour composer ses groupes de besoin ? Quels échanges avec les collègues ? Pourquoi est-ce que Liem connaît par cœur sa table de multiplication mais fait des erreurs de calcul basiques lorsqu'elle résout un problème en mathématiques ? Toutes ces questions se posent à tous les enseignants, au moins au début de leur carrière. Car on peut être excellent physicien, historien, littéraire... cela ne fait pas automatiquement un bon professeur. Face à leurs classes, les uns s'en sortiront peut-être, grâce à un collègue ou un talent personnel, grâce à des lectures ou tout autre chose. D'autres ne s'en sortiront pas. Certains commettront des erreurs les premières années puis s'amélioreront. Certes, mais peut-on accepter ainsi le « sacrifice » de plusieurs promotions ? Que dirait la société si les pompiers n'étaient pas formés pour leur métier ? Ils apprendront le massage cardiaque sur le tas, tant pis pour les premiers massés qui n'auront pas survécu. Cet incroyable gâchis est

inacceptable et doit cesser : être enseignant ne s'invente pas mais s'apprend.

Et puis les années passent, les élèves se succèdent, mais les cours se reproduisent ou évoluent un peu dans un périmètre restreint. On ne réinvente pas la division ou l'histoire grecque, on peut cependant en adapter l'explication. Une certaine routine peut alors apparaître chez certains professeurs. D'autres, faute de pouvoir entretenir leur niveau, vivent une forme de déclassement intellectuel, au point que certains professeurs de collège, même agrégés, ne se sentent plus capables de postuler en lycée. Bien sûr, on connaît tous des professeurs qui, après 30 ans de carrière, ont toujours la même fraîcheur. Mais le fait est que les professeurs sont de plus en plus nombreux à souffrir d'une absence de perspective de carrière. Car quelle est en effet l'évolution possible : du collège au lycée ? De la banlieue au centre-ville ? De professeur à chef d'établissement, moyennant un changement de métier ? Il est donc urgent de penser les carrières des enseignants en plus d'une réinvention complète de leurs formations initiale et continue et ce non pas dans le seul intérêt des professeurs, mais surtout de tous nos enfants.

Des personnels d'encadrement mal sélectionnés et qui n'ont pas les moyens d'accompagner les professeurs

Voilà quatre ans que **Jeanne** est une « inspectrice territoriale ». Dans le jargon de l'Education Nationale, on dit qu'elle « appartient au corps des IA-IPR ». La fonction l'avait toujours intéressée, et ce dès les premières évaluations qu'elle avait connues de la part d'autres IA-IPR. Brillant professeur d'Anglais, elle avait toujours considéré que son agrégation décrochée à 23 ans n'était qu'un point de départ. Son doctorat de littérature américaine (sur Fitzgerald et Dos Passos) complétait un beau cursus. Ses fonctions – reconduites chaque année – de conseiller pédagogique pour les stagiaires entrant dans le métier lui permettaient de s'investir dans la formation mais également de développer une réflexion sur ses propres pratiques. Deux enfants plus tard, elle émit le souhait de devenir IA-IPR afin de pouvoir apporter aux autres professeurs son expertise pédagogique. Elle se rêvait en train d'aider des collègues en difficultés, venant les inspecter « gratuitement, sans *no-note* à la clef », venant parfois plusieurs fois par an voir un même enseignant, lui prodiguant des conseils et jugeant les progrès pédagogiques accomplis entre deux visites. Elle mit six ans à réussir ce « concours ». Ce concours, elle l'a eu par son mérite, mais elle savait très bien que d'autres arrivaient à leurs fins par cooptation, appuis politiques, ou pire, courtoisie et humiliantes flatteries. Mais Jeanne ne voulait rien devoir à personne d'autre qu'à elle-même... 6 ans plus tard. L'Education Nationale lui avait confié un poste d'IA-IPR dans une région très rurale. L'urbaine lilloise était partie pendant les grandes vacances

avec ses deux enfants pour résider dans sa nouvelle académie. Ils continueraient de voir leur père le week-end. L'entrée en fonction fut un choc. Passons sur les quatre semaines de formation, supposées permettre aux nouveaux inspecteurs d'assumer leurs fonctions. Passons sur l'inexistence d'une voiture de fonction alors que le poste est itinérant, a fortiori dans une académie rurale. Passons sur les locaux attribués aux IA-IPR : des préfabriqués dans la cour du rectorat, sans possibilité réelle de recevoir dignement des professeurs. Passons sur l'unique secrétaire pour 50 inspecteurs, sur l'absence d'ordinateur portable, elle prendrait le sien. Passons sur l'absence de bureau individuel, elle travaillerait dans son appartement ; tant que les filles n'étaient pas au collège, elles pourraient partager la même chambre. Les premières semaines achevèrent ses dernières illusions. Les réunions dévoraient son temps, elle qui se rêvait sur le terrain – conseillant et aidant les professeurs, continuant ainsi à servir les élèves – se retrouva chargée de dossiers et de rapports à rédiger. Elle avait désespérément besoin de temps pour aller inspecter des professeurs dans des collèges situés parfois à plus de 150 km du rectorat. Des équipes l'attendaient, avaient formulé des demandes écrites pour la deuxième ou troisième année consécutive. Certains collègues n'avaient pas été inspectés depuis plus de dix ans. Il fallait y aller, trouver une journée qui correspondrait aux emplois du temps des quatre collègues. Les possibilités étaient restreintes. Peu à peu, elle ne sut plus trop ce qui l'avait attirée dans cette fonction. D'autant qu'elle ne s'en sortait pas : elle n'a que très peu été formée à la gestion des conflits et à l'évaluation. Jeanne voulait le terrain, elle avait les réunions. Elle voulait le conseil, on lui demandait le classement pour trier les professeurs et savoir qui verrait sa

carrière accélérée et qui la verrait stoppée. Elle voulait s'investir dans une vraie gestion des ressources humaines, elle assista à de simples négociations de points pour savoir tel enseignant méritait +2 ou seulement +1. Elle voulait l'innovation pédagogique et la liberté d'expérimentation, la « remontée et la mutualisation des bonnes pratiques », elle eut l'inertie et frilosité. Alors est venu le temps des choix et elle choisit d'aller sur le terrain et de « sécher » les réunions. Elle assumait. Et puis un jour, un inspecteur vétéran (qui avait fait sa carrière en réunion), croyant lui rendre service l'avait entretenue sur le parking du rectorat : « Tu sais, Jeanne, il faut vraiment que tu réfléchisses à la manière dont tu penses ton métier. Tu inspectes trop. Ça finit par mettre les collègues mal à l'aise... tu comprends ? Si tu fais... disons 10 inspections par semaine... en moyenne... les collègues... enfin, on ne suit pas ton rythme... tu vois... Il faut rédiger les rapports... tu ne vas pas pouvoir continuer ainsi... ça rend les gens un peu nerveux à ton égard... et puis ta manie d'aller inspecter tous les stagiaires... en plus deux fois par an ? Tu cherches quoi ? A faire du gringue au recteur ? Jeanne, je te le dis dans ton intérêt, prends une semaine de vacances, pars au soleil et réfléchis à *ton positionnement dans le système éducatif* ». Jeanne n'eut pas besoin de cette semaine, le soir, elle écrivit une lettre pour demander sa réintégration dans la fonction de professeur.

Un chiffre résume à lui seul la situation : il y a 6000 inspecteurs pour 840 000 enseignants et ce sont les mêmes qui jugent et conseillent. Les enseignants n'osent donc pas se confier à eux et se retrouvent une fois de plus totalement seuls.

Une école qui ne tient pas compte des rythmes biologiques des élèves

Les enfants et les jeunes sont soumis à des rythmes infernaux, incompatibles avec leurs rythmes propres. Les élèves français du primaire sont ceux qui ont le moins de jours d'école en Europe (144 jours, contre 190 jours pour la majorité des autres pays) et parmi ceux qui ont annuellement le plus d'heures de cours (913 heures de cours par an de 7 à 8 ans, 890 heures de cours par an de 9 à 11 ans, deuxième après l'Italie). En conséquence, nos enfants ont des journées très lourdes et des vacances longues. Cela a des répercussions sur les apprentissages, sur les rythmes quotidiens des familles qui ont de plus en plus de difficulté à suivre la scolarité de leurs enfants, et sur l'organisation de leur vie en général. Et alors que les élèves les plus en difficulté sont ceux qui sont le plus sensibles à ces déphasages, la droite leur a imposé des journées encore plus longues par la suppression d'une demi-journée d'école et la mise en place de l'aide individualisée au primaire à l'heure du repas.

Sonia et Pedro ont deux beaux enfants et habitent en Seine et Marne. Tous deux travaillent en Ile de France. La première est comptable dans une grande entreprise dont le siège est au centre de Paris ; le second est chef de travaux

dans une entreprise de bâtiment. Ils ont tous les jours environ trois heures de transports. Ils partent vers 7h30 et ne reviennent que vers 19h00. A leur retour, et après avoir récupéré les enfants de l'étude, ils doivent faire prendre les douches, préparer le dîner et manger. Ce n'est qu'à 20h30 qu'ils peuvent jeter un coup d'œil sur les devoirs du grand, Arthur, qui est en CE1. Souvent, ce dernier est alors trop fatigué pour reprendre le cours d'histoire ou le calcul mental. Pourtant les évaluations s'enchaînent et les animateurs à l'étude n'ont pas le temps de tout vérifier. Aussi, les enfants sont très fatigués quand la baby-sitter les récupère à 18h et ont du mal à se remettre au travail après 6h de cours ... Pour ce qui est des vacances scolaires, c'est aussi la galère. Les parents de Sonia et Pedro travaillent également et c'est toujours difficile de trouver des solutions de garde, surtout en juillet. Heureusement qu'il y a les centres de loisirs. Mais cela aurait été tellement mieux si les journées étaient moins chargées et l'année scolaire plus équilibrée.

Des contenus disciplinaires pléthoriques et qui ne sont pas toujours en phase avec le monde d'aujourd'hui

Quelle unité nationale en 2011-2012 ?

Le peuple de France n'est plus le même qu'au XIXe siècle. Sa sociologie a changé, les luttes et les

progrès sociaux ont été nombreux, notre histoire et notre patrimoine toujours pluriels se sont enrichis de nouveaux apports. Des millions de concitoyens ont la chance de par leur culture familiale de parler en plus du français une autre langue, nos jeunes ont développé sur l'ensemble des territoires une culture riche et diverse. Malheureusement les programmes scolaires ne suivent pas toujours¹¹ : la question de la colonisation, le fait religieux, les langues d'Afrique du Nord et subsaharienne ou d'Europe centrale, comme l'histoire de l'Afrique par exemple ne sont pas enseignées de manière satisfaisante. Dans différents établissements, l'enseignement de la colonisation ou de la Shoah fait même problème. Comment s'en étonner dans un pays qui balaye lui-même sous le tapis de la République les questions les plus difficiles ? Au nom de l'unité de la République, on refuse d'affronter nos errements et l'on tient à l'écart des pans entiers de la population. Mais tout refoulement produit des résurgences. On les voit chaque jour dans les établissements scolaires. Alors on peut crier au communautarisme pour se rassurer et stigmatiser encore un peu plus les mêmes. En réalité, quelque chose de très profond a changé dans ce qui faisait le ciment de notre République.

¹¹ *Collège de tous, réussite de chacun*. Rapport du Laboratoire des idées, juillet 2010.

La République a enseigné l'unité pour être plus forte, elle doit désormais enseigner l'altérité pour être plus unie. Le problème qui se pose est donc celui d'introduire la possibilité d'une pluralité des points de vue à l'école, afin de conférer à l'institution une fonction régulatrice qui sache à la fois croiser les regards, penser sereinement le conflit, articuler les différences et les unifier. L'altérité est désormais le véritable socle de l'unité. Ainsi, entre une école atone par trop d'homogénéité, ou, à l'inverse, une école atomisée par le culte de la différence figeant chacun dans une posture identitaire sans être capable de l'en extraire, il y a là le versant nord et le versant sud d'un même ravin. C'est à l'école de porter cette vision des différences partagées faisant l'unité d'enfants venus d'endroits différents et partageant les mêmes projets dans les mêmes classes.

Quels savoirs aujourd'hui ?

Le savoir universaliste dispensé dans des classes culturellement homogènes à la fin du XIX^e siècle correspondait à une société bien particulière. La nôtre n'est plus la même. Dans une société de la multiplication de l'information : chercher, trier, vérifier, hiérarchiser sont les nouvelles conditions de

l'autonomie face à ses choix de vie ; face à la complexification des tâches et la complexité du monde moderne, comme le savoir encyclopédique pouvait l'être naguère. Il ne s'agit nullement de renoncer aux exigences de contenu, ni même de niveau, mais d'adapter celui-ci au contexte social de réception et à la manière dont on peut en faire l'usage dans sa propre vie. Si cette adaptation n'est pas faite, il y aura toujours des sots pour demander *à quoi peut bien servir l'étude de la princesse de Clèves ?*¹² Il est de notre devoir de redonner du sens aux programmes et de faire partager ce sens par les élèves et la société, pour un usage dans leur vie. La tragédie grecque ou la Révolution Française peuvent apparaître lointaines, elles ont pourtant bien un sens au présent. Celui-ci ne peut demeurer connu des seuls concepteurs des programmes. Faire coïncider les programmes avec la société, ce n'est pas abandonner ce qui est historiquement loin de nous, c'est au contraire faire rendre un sens au présent à tout ce que le passé transmet. Il est donc vain d'opposer transmission des savoirs disciplinaires et acquisition de compétences culturelles et sociales d'aujourd'hui.

La droite, quant à elle, se refuse à trancher. Dans un souci électoraliste elle affiche un attachement exclusif à la transmission de savoirs disciplinaires et

¹²

Voir le film *Nous, princesses de Clèves* réalisé par Régis Sauder.

elle prétend qu'un haut niveau de connaissances disciplinaires suffit à faire un enseignant compétent (son slogan reste « lire, compter et écrire » au primaire). Mais elle impose des réformes qui vont parfois dans le sens contraire, du type de celles du Socle commun de connaissances et de compétences. Les enseignants, confrontés à des injonctions contradictoires peinent à mettre en œuvre ces réformes ... et à finir les programmes. Ce qui est bien sûr essentiellement préjudiciable aux élèves les plus en difficulté et accentue les inégalités.

Les maux dont souffre notre système sont donc nombreux. Il faudrait encore y ajouter le trop peu de dédoublements de classes en primaire et en collège ; de trop rares formations à la gestion de l'hétérogénéité et au diagnostic précoce de l'échec scolaire ; un encadrement pédagogique qui ne remplit pas sa mission ; pas de temps de concertation, d'échanges de pratiques et des réformes sans cohérence qui se succèdent sans un réel accompagnement.

Mais le temps est venu de présenter nos solutions concrètes et notre projet d'une nouvelle école : une école unifiée du cours préparatoire à la troisième, équivalente pour tous quel que soit l'endroit où vous

habitez, qui construit une culture commune et qui offre à chacun un égal accès à sa réussite.

Mes propositions pour transformer l'école

Unifier et différencier

Une chose est sûre, vu la qualité de nos acteurs de l'éducation, nos si piètres résultats tiennent du gâchis. Il faut donc repenser entièrement le système, en tailler un nouveau, à la mesure de nos ambitions car des réformettes n'y suffiront pas. Au nouveau modèle social français que je propose, doit correspondre une nouvelle école. Les familles pourront y envoyer leurs enfants en confiance, ces derniers s'y sentiront bien et les professionnels y travailleront dans de bonnes conditions, avec la possibilité de faire réussir leurs élèves. Cette nouvelle école sera pour chacun une bouffée d'air nouveau.

Cette école réussira le tour de force de tenir ensemble deux concepts qu'il n'est pas possible d'opposer : justice et performance. Mieux, elle fera de la justice la condition de sa performance. Nous ne voulons pas choisir entre performance et justice, nous

voulons les deux. Derrière cette conviction, il y a des études quasiment unanimes qui le corroborent¹³ et qui montrent des pays en exemple : Finlande, Canada, Corée du Sud. Cette famille de pays ne fait pas des dépenses en éducation primaire et secondaire systématiquement plus élevées que celles de la France. Autre caractéristique commune de ces pays : ils ont mis en œuvre dans les années 80-90 des réformes globales de leur système éducatif dans l'enseignement obligatoire (limitation des redoublements, élévation de l'âge de fin de la scolarité obligatoire, suppression des classes de niveaux, mise en place de plan d'enseignement individualisé, décentralisation, choix régulé de l'école...). Leurs performances actuelles semblent donc reposer non pas sur des mesures parcellaires mais bien sur une vision globale des évolutions nécessaires de leur système éducatif.

Dans cette perspective, des priorités sont à établir : UNIFIER et DIFFERENCIER. Unifier, cela concerne le système : fonder une école commune qui regroupe progressivement, au sein d'un même établissement, le primaire et le collège pour créer un tronc commun identique pour tous les enfants jusqu'à

¹³ Nathalie Mons, dans *Les nouvelles politiques éducatives. La France fait-elle les bons choix*, PUF, 2007

15 ans. L'unification se poursuivra en rassemblant, dans un lycée polyvalent, les filières générales, technologiques et professionnelles. L'unification est donc aussi celle du champ du savoir, creuset de notre nation. Par l'unification, il faut casser les filières cachées pour mettre les familles en situation d'égalité, constituer une culture commune et rendre lisible l'école. Différencier, cela concerne la pédagogie, car pour transmettre ce savoir commun, il faut s'y prendre de différentes manières, en fonction de chaque enfant.

C'est en somme l'inverse de l'école actuelle qui diversifie les parcours (langues, options, filières...) et unifie la pédagogie (un cours pour les moyens).

L'unification du système et les moyens d'une pédagogie différenciée seront les leviers d'Archimède de la nouvelle école que je veux défendre et porter. Ce sont ces leviers qui raccorderont justice et performance.

Fin du système de la reproduction sociale et de l'élitisme replié qui prive la nation de beaucoup de potentiels ; réactualisation des programmes scolaires afin d'intégrer les nouvelles technologies d'information et de communication, y compris dans la manière de penser, de travailler et de percevoir le monde ; refonte d'un certain nombre de programmes, notamment d'histoire pour faire désormais un meilleur lien entre

des Français aux histoires plurielles ; réforme de la condition enseignante, à la fois revalorisée en tant que statut, mais aussi dans la pratique : autonomie, accompagnement, travail d'équipe et perspectives de carrières... sont à notre menu. Et pour réaliser cet ambitieux projet, il nous faudra en garantir les conditions matérielles adéquates : des locaux rénovés, un parc informatique mieux utilisé, et un encadrement plus nombreux et restructuré.

Voici donc les propositions que je fais pour changer l'école. Elles sont au nombre de 32. Certaines sont ambitieuses et nous emmènent loin, à 10 ans, car rien ne change en un coup de baguette magique. D'autres sont les petites avancées qui nous conduisent à de grands changements.

Unifier le système scolaire :

L'école commune et le lycée polyvalent

La nouvelle école que j'appelle de mes vœux, je la nomme école commune. Commune, car elle unifie le primaire et le collège en un tronc commun obligatoire pour tous les élèves, pour tous les

enfants de la République – français comme étrangers – qui viennent d'horizons culturels ou sociaux si divers qu'ils ont besoin d'une maison commune pour se retrouver, se fréquenter, se métisser, apprendre à travailler collectivement et se vivre tous comme les enfants d'une même République, douce et bienveillante pour chacun, exigeante pour tous. Cette école commune se veut le creuset renouvelé de notre nation minée par le séparatisme, qu'il soit social, spatial, religieux... C'est dans ces lieux d'apprentissage, de transmission et de culture que doit se loger notre fierté nationale. Je n'ai pas peur du patriotisme quand celui-ci me rend fier d'une école plus juste et plus performante, qui élève les niveaux et fournit à la nation les élites dont elle a besoin. L'école commune sera l'une des fondations, rendant notre système scolaire lisible pour les familles parce qu'unifié. Elle accompagnera progressivement les enfants vers l'autonomie et sera coopérative dans les méthodes d'apprentissage mais également dans la relation des élèves entre eux, les plus âgés soutenant les plus jeunes (tutorat), et les plus performants les plus en difficulté. Elle sera enfin progressive, absorbant la rupture entre primaire et collège, si fatale à beaucoup d'enfants.

1. Dans l'école commune, partout en France et pour tous les élèves, la journée se partagera en trois temps inégaux. Le premier sera consacré à l'enseignement des disciplines du socle commun ; le second à l'enseignement de disciplines plus culturelles, incluant la découverte de l'artisanat, du patrimoine (en partenariat avec les collectivités locales) et de disciplines techniques, artistiques et sportives. Le troisième temps sera celui de l'étude.

2. Le tronc commun de la scolarité obligatoire rassemblera tous les élèves autour des mêmes savoirs et des mêmes compétences. Le système des filières cachées, actuellement constitué par les différentes options, prendra fin. Les « classes à profil » (classes européennes, classes bi-langues, classes homogènes et élitistes composées des élèves « allemand première langue et latin » et toutes les autres classes qui tendent à l'homogénéité...) ¹⁴ disparaîtront donc au profit de classes hétérogènes dans lesquelles une réelle dynamique peut s'instaurer pour tirer l'ensemble des élèves vers le haut. Là où les

¹⁴ Ce n'est pas l'enseignement de l'allemand ou du latin qui est problématique, mais le regroupement des germanistes et des latinistes comme prétexte de constitution d'une classe. Les options se dérouleront désormais en dehors du socle commun et seront mutualisées à l'échelle des bassins scolaires.

classes homogènes amenuisent l'élite en sélectionnant toujours les meilleurs parmi les meilleurs, les classes hétérogènes conduisent plus d'élèves vers la réussite et moins d'élèves vers l'échec scolaire, qui n'a rien d'une fatalité. Plus forte progression académique et plus grande mixité scolaire sont donc les bénéfices attendus. Les savoirs seront donc recentrés sur l'idée du socle commun. Une réflexion est d'ailleurs à mener sur la nature des savoirs dans notre société. La nation devra hiérarchiser ce qui lui semble important de transmettre. Une véritable place à l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) sera faite.

3. Les savoirs culturels, ainsi que les pratiques artistiques et sportives trouveront une autre place dans l'établissement scolaire. Un temps quotidien sera réservé aux savoirs culturels, allant du latin – qui retrouvera ainsi une place, comme fondement de notre société – à la découverte de l'artisanat et du patrimoine, en passant par l'apprentissage d'une autre langue, le théâtre et les autres arts ou les projets européens. Un choix sera laissé aux élèves et à leurs familles, comme un pouvoir d'initiative aux enseignants.

C'est dans ce cadre **qu'Ahmed**, notre professeur de physique, pourra pousser plus loin sa passion pour les sciences, en proposant une initiation à l'astrophysique et aux sciences de l'univers. C'est dans ce cadre aussi que ses collègues d'histoire-géographie et d'anglais s'associeront pour un module d'enseignement de l'histoire en anglais aboutissant à un voyage scolaire. Les professeurs ne sont pas que des répétiteurs, pas même uniquement des pédagogues. Une part de l'initiative de l'enseignement doit leur revenir.

4. Pour tous, la journée se terminera par l'étude assurée par des étudiants encadrés par des professeurs. Ce temps donnera un égal accès à tous les enfants à l'aide aux devoirs. Notre pays consacre 2,2 milliards d'euros par an au soutien scolaire (1^{er} pays de l'OCDE), ajoutant ainsi de l'inégalité entre familles, à l'inégalité constatée entre établissements scolaires. Par l'étude en petit groupe, nous entendons rétablir les conditions de l'égalité. Cela permettrait d'encadrer le développement des cours privés et des fortunes gagnées sur l'angoisse des familles. On pourrait aussi imaginer associer les parents volontaires et désireux de se former à la pédagogie de l'aide aux devoirs. La communauté éducative s'étoffera d'un nombre croissant d'adultes autour des élèves.

5. Des rythmes biologiques respectés, une année allongée¹⁵ : cette nouvelle répartition des enseignements doit coïncider avec une autre organisation de l'année scolaire. L'école doit tenir compte des rythmes biologiques des enfants (voir annexe 1). Les journées seront allégées, les semaines dureront cinq jours et l'année scolaire sera allongée de deux semaines. C'est une révolution car les vacances estivales seront amputées. La pression quotidienne qui pèse sur les épaules des enfants et de leurs familles sera relâchée, non parce que nous baissons le pavillon de l'ambition éducative, mais parce que nous la répartissons de manière plus judicieuse. Les séquences pédagogiques ne seront plus nécessairement d'une durée de 55 minutes et pourront avoir une durée variable. Les élèves auront un nombre d'heures d'enseignement tenant compte de leur âge (par exemple, moins d'heures en CP et CE1).

Voilà qui devrait permettre à **Pedro et Sonia**, comme à d'autres familles, de pouvoir se retrouver le soir et d'avoir une vie de famille aboutie.

¹⁵ Voir les travaux d'Hubert Montagner, *L'enfant, la vraie question de l'école*, Paris, Odile Jacob, 2002 et *L'arbre enfant, une nouvelle approche de l'enfant*, Paris, Odile Jacob, 2006. Voir aussi http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2008/09/Montagner_rythmesscolaires.aspx

6. L'école commune permettra la continuité dans les apprentissages du CP à la troisième et luttera contre la rupture brutale que constitue le passage en 6^e. Cette rupture scolaire est tellement forte qu'elle aboutit à une sélection sociale des enfants. D'une manière générale, ceux qui peuvent être encadrés et guidés par leurs familles s'en sortent et ceux qui ne le sont pas peinent ou décrochent. L'école commune organisera ce que les spécialistes appellent le « tuilage progressif » des compétences enseignantes entre le primaire et le collège¹⁶. Il s'agit d'assurer un passage progressif d'un maître polyvalent à un professeur par discipline ; de classes à plusieurs niveaux en maternelle à des classes à un seul niveau au collège ; d'apprentissages dits « fondamentaux » ou instrumentaux (la lecture, le calcul...) à des apprentissages culturels (littérature, histoire et géographie...). Ainsi, au maître référent dans le premier degré, succéderont deux à quatre enseignants en 6^{ème} et 5^{ème}, puis autant d'enseignants que de disciplines en 3^{ème}. Il s'agit aussi d'accompagner au mieux la transition entre des connaissances purement disciplinaires et des savoirs plus globaux¹⁷ relevant de

¹⁶ Jean-Pierre Obin <http://www.cahiers-pedagogiques.com/spip.php?article6965>. Voir aussi, *Etre enseignant aujourd'hui*, Paris, Hachette éducation, 2011.

¹⁷ Idem

compétences intellectuelles et sociales. Constituer un dossier, faire un projet, chercher, hiérarchiser et trier l'information, saisir un texte complexe, argumenter et appréhender le monde dans sa complexité ne doivent plus s'acquérir uniquement au sein des familles, mais aussi à l'école.

Juliette, et beaucoup d'autres enfants qui se reconnaîtront, suivront ainsi un parcours moins chaotique, dans lequel les transitions sont accompagnées et ne constituent pas de brutales ruptures laissant une partie des enfants sur le bord de la route, à partir du moment où leurs familles n'ont pas les moyens ou ne sont pas outillées pour les aider.

7. Progressivement, nous irons vers un établissement unique incluant le primaire et le collège. C'est le sens de l'école commune. Cette transition suppose une réorganisation des bâtiments, même si beaucoup de cités scolaires dans nos villes rassemblent déjà géographiquement plusieurs niveaux. Dans nos campagnes, les écoles et collèges seront mis en réseaux pour construire la continuité que suppose l'école commune. Les établissements seront ramenés à taille humaine. Ce regroupement permet aussi des économies de gestion : les chefs de ces établissements le seront aussi pour le primaire et les moyens seront mutualisés. Enfin, des écoles rurales resteront en vie grâce à la mise en réseau. C'est une réforme longue

menée par certains pays sur dix ans. Elle ne pourra pas être réalisée dans la précipitation, ni avec autoritarisme. Les collectivités locales joueront un grand rôle dans l'école commune.

8. Aller vers un lycée polyvalent regroupant l'enseignement général et technologique et professionnel

Avec la même volonté d'unification, nous rapprocherons, lorsque les conditions matérielles le permettront, le lycée général, le lycée technologique et le lycée professionnel pour constituer un véritable lycée polyvalent et mettre fin au séparatisme et à la ghettoïsation dont souffrent les lycées professionnels. Il y a trop de cloisons entre les Français. Notre tâche est de les faire tomber. La polyvalence le permet et contre par là-même les stratégies d'évitement de certaines familles. Surtout, elle permet des passerelles entre les différentes filières. Le lycée ne sera plus perçu comme un lieu déterministe où l'avenir est définitivement fixé, mais comme l'espace où tout est encore possible si on en a la volonté. Ce rapprochement vise l'élévation de tous les niveaux.

Imaginons que si le lycée de **Jennifer** avait été polyvalent, elle n'aurait pas vécu le déclassement du lycée professionnel et aurait pu aller au bout de son rêve professionnel de

chaudronnerie. Casser la séparation entre les établissements professionnels et généraux, c'est aussi casser le mur des préjugés qui est, lui, dans les têtes.

On pourrait donc imaginer un dispositif de filières et passerelles souples. Celui-ci permettrait à un élève de changer de filière, et pas seulement dans une logique « descendante ». Une année supplémentaire de formation sera proposée aux élèves de bac professionnel et à ceux qui en ont besoin pour réussir leur changement de filière. Ces filières réversibles seraient le véritable sens d'un lycée polyvalent.

Gaëtan n'avait plus envie d'aller à l'école à la fin de la troisième. Les cours lui pesaient, il voulait du grand air. Parce que le lycée professionnel avait mauvaise presse, il s'est quand même orienté en seconde générale. Pas très concluant. Gaëtan n'a pas fait grand-chose, ses notes étaient mauvaises et pourtant les professeurs ne manquaient jamais de lui dire qu'il avait du potentiel... s'il voulait bien travailler. Mais Gaëtan ne voulait pas. Il n'était pas intéressé. Son seul plaisir, c'était les copains et un peu de chahut au fond de la classe. « Quel dommage que tu aies cette attitude, entendait-il à longueur de temps ». A force, Gaëtan a fini par perdre tout à fait confiance en lui. Il s'est orienté vers une seconde professionnelle « intervention sur le patrimoine bâti ». Changement radical. Lui, le dernier de la classe, est devenu le premier, non seulement dans les matières techniques, mais aussi générales. Un peu de fierté retrouvée. Gaëtan a trouvé sa voie. Il ne rechigne plus. Il

aimerait même poursuivre, se perfectionner, progresser dans des disciplines scientifiques ou artistiques appliquées à son domaine, mais il se heurte au cloisonnement des filières. Dans le lycée polyvalent que nous créerons, Gaëtan verra les opportunités qui lui sont offertes s'élargir.

Les filières technologiques et professionnelles doivent offrir davantage de perspectives d'excellence. Des places supplémentaires seront créées dans les IUT et BTS afin qu'ils puissent accueillir plus de bacheliers technologiques et professionnels.

9. Donner un contenu commun aux filières du lycée : entre autres, sciences économiques et sociales et philosophie pour tous

Le système éducatif français est marqué par une disjonction historique entre les matières abstraites (jugées nobles et monopolisant le débat éducatif) et les disciplines techniques, jugées comme nécessaires mais moins prestigieuses. Le lycée reproduit cette division en affaiblissant le poids des humanités et des sciences sociales dans les filières professionnelles et technologiques. Une véritable démocratisation du lycée passe par l'existence d'un contenu commun aux trois filières existantes. Il est par exemple choquant qu'actuellement les élèves des filières professionnelles n'aient pas accès à l'enseignement de la philosophie alors même que des expériences concluantes ont été

menées par le passé¹⁸. Nous ouvrirons donc l'enseignement de la philosophie au professionnel et celui des sciences économiques et sociales à toutes les filières, y compris scientifiques.

Ecole commune, tronc commun obligatoire, hétérogénéité des classes, lycée polyvalent sont la première facette de mon projet pour l'école, un projet qui unifie les parcours, tire vers le haut et offre à tous les enfants un égal accès à la réussite. Mais pour réussir l'école commune, il faut créer les conditions de l'égalité.

Créer les conditions de l'égalité : une nouvelle carte scolaire

Notre pays est actuellement l'un de ceux, en Europe, où les inégalités sociales et scolaires entre les établissements sont les plus importantes. Lutter contre ces inégalités implique de rompre avec la politique actuelle qui tend à laisser, sans contrôle, le choix de l'établissement aux « clients », ce qui permet aux

¹⁸ <http://www.education.gouv.fr/cid5102/l-enseignement-de-la-philosophie-en-baccalaureat-professionnel-evaluation-du-dispositif-mis-en-oeuvre-dans-l-academie-de-reims.html>

établissements les plus demandés de choisir leurs élèves, et crée une concurrence qui se traduit non seulement par une ghettoïsation des établissements les plus fuis, mais aussi par une hiérarchisation scolaire et sociale de tous les établissements. Faut-il pour autant revenir à un passé fantasmé de carte scolaire stricte ?

Je propose une autre solution. Il n'y a d'ailleurs jamais eu de carte scolaire stricte en France et le système des dérogations favorisait lui aussi les plus avertis. Je propose une solution de libre choix régulé.

10. Instaurer un choix régulé des établissements de la scolarité obligatoire

La sectorisation doit être conçue non plus à l'échelle d'un établissement (les élèves habitant telle rue vont dans tel établissement), mais à plus large échelle, dans un périmètre raisonnable¹⁹. Les familles émettraient des vœux classant plusieurs établissements d'un secteur géographique donné ; charge aux autorités académiques de s'efforcer d'assurer une mixité scolaire entre les établissements. On devra retrouver dans tous

¹⁹ Ces dispositifs existent dans plusieurs pays et ont été expérimentés avec succès à *La Source*, banlieue d'Orléans. Sur les comparaisons internationales, voir Nathalie Mons, *Caractéristiques des systèmes éducatifs et compétences des jeunes de 15 ans : l'éclairage des comparaisons entre pays*, Paris, Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. Direction de l'évaluation et de la prospective, 2004.

les établissements du secteur une proportion proche d'élèves forts/moyens/faibles. Afin d'assurer la transparence, des représentants des parents siègeront dans les commissions chargées des affectations d'élèves dont le compte-rendu sera public afin que la répartition se fasse sur des critères objectifs. Pour ce faire, les principaux et inspecteurs s'appuieront sur les évaluations établies en commun par les équipes enseignantes de tous les établissements du « secteur » concerné. Ainsi, les familles auront un certain choix, dans la limite des exigences de mixité scolaire et sociale qui seront une vraie manière d'être. Cette mixité scolaire est bonne pour tous les élèves, les moins bons, mais aussi les bons et très bons. Elle les tire tous vers le haut et permet à chacun d'être jugé en fonction de son mérite. La condition de réussite de ce dispositif est l'égalité exigence pour tous. Les dédoublements permettront de différencier les pratiques pédagogiques : aller plus loin avec les plus performants ; revenir sur les difficultés de ceux qui en ont.

La carte scolaire : parmi les différents types de sectorisation, le libre choix total et la carte scolaire stricte avec dérogations (système en vigueur en France jusqu'en

2007) se révèlent inégalitaires²⁰. Voici comment fonctionnerait le libre choix régulé que nous proposons. Prenons trois écoles primaires A, B et C d'un même arrondissement d'une ville. L'une (A) se trouve dans un quartier populaire. L'autre (B), distante de quelques centaines de mètres, est plus à l'intérieur et proche du centre, touchant une population plus aisée mais encore mixte. La troisième (C), elle aussi voisine, se trouve au cœur d'un quartier très aisé. Actuellement ces écoles recrutent dans la proximité géographique ce qui fait qu'il y a un grand écart sociologique et scolaire. Nous proposons qu'il n'y ait plus un secteur par école, mais un pour les trois. En fin de maternelle, les enseignants de maternelle et de primaire feront passer aux élèves des évaluations qu'ils auront conçues ensemble. En fonction des résultats, les bons élèves seront divisés en trois groupes. Les élèves moyens et les plus faibles seront aussi partagés en trois groupes. 1/3 de chaque groupe rejoindra une école. Les familles auront la liberté du choix de l'école dans la limite des quotas scolaires définis. Au final il devra y avoir dans chaque établissement une proportion voisine de bons, moyens et faibles.

Pour **Sylviane** qui a envoyé son fils en privé par crainte du niveau trop bas dans le collège de secteur, la réponse par l'égalité entre les établissements est une réponse par le haut, un espoir qu'elle caresse et auquel elle n'ose croire. Faisons-le ! Faisons-le aussi pour François, ignorant des filières

²⁰ Agnès Van Zanten et Jean-Pierre Obin, *La carte scolaire*, PUF, Que sais-je, 2008.

cachées et qui, du coup, n'a pu parvenir à atteindre ses objectifs de devenir ingénieur.

11. Nous passerons un nouveau contrat avec l'école privée sous contrat qui ne sera pas exemptée de ces nouvelles exigences. Le caractère spécifique de certains enseignements dispensés (comme le fait religieux) lui appartiendra toujours. En échange, et parce que la nation rémunère les professeurs de ces écoles, elle devra prendre sa part du combat national pour la mixité et pour la réussite scolaire des enfants des familles les moins favorisées.

12. Donner le même droit d'accès au lycée à tous les collèges

Nous pouvons aussi faire évoluer la composition des lycées. Un pourcentage identique d'élèves de tous les collèges (ou bientôt écoles communes) de chaque secteur pourra accéder au lycée. Ce dispositif permettra de renforcer la mixité des lycées, comme des collèges. L'école commune ne pourra vraiment l'être que si le niveau et la composition scolaire et sociale des établissements convergent. Le séparatisme, qui dégage quelques lycées d'excellence et laisse s'enfoncer la majorité, ne fait pas assez réussir d'élèves. Par la mixité régulée et organisée, nous prétendons pouvoir élever le niveau général. Elle est même la condition de

performance du système unifié, autant que le bras armé de la lutte contre l'échec, car tel est bien l'ennemi.

Voilà de quoi répondre à la « rage » de **Pascal** et de tant d'autres, pour qui le collège de secteur, enfermé dans les difficultés scolaires et sociales du quartier, n'a pas été un tremplin, mais bien un handicap. Un handicap car le niveau était beaucoup plus bas que dans les autres collèges. Et quand il a fallu intégrer le lycée, alors les différences ont sauté aux visages de ces élèves. Les conditions de l'égalité n'étant pas réunies, le lycée s'est avéré pour eux une voie sans issue.

106

Contribuer, par l'école, à la politique en direction des territoires urbains les plus ghettoïsés.

Réguler la demande ne suffit pas, il faut aussi rendre le plus équitable possible l'offre d'enseignement en veillant à ce qu'elle soit partout de même qualité. Ceci implique que dans les territoires les plus ghettoïsés, l'Éducation nationale conduise une politique prioritaire organisée en liaison étroite avec la politique interministérielle de réhabilitation des territoires urbains, car tous les problèmes se tiennent. Les personnels de ces établissements prioritaires auront en sus un quota d'heures dédoublées supérieur aux autres établissements. Ils bénéficieront de conditions de rémunération et/ou de carrière plus attractives que dans les autres établissements. Enfin et parce que la France le doit et à ses jeunes enseignants et aux élèves dont les familles sont le moins favorisées, nous nommerons dans ces établissements des enseignants et des chefs d'établissements

expérimentés. C'est une logique humaine plus que financière, à rebours des discours dominants qui se concentrent sur les moyens.

13. L'accès à la réussite des enfants handicapés

Il y a un triple effort à fournir concernant la scolarisation des jeunes handicapés :

- Un immense effort de formation des enseignants afin qu'ils soient mieux à même d'accueillir et de faire progresser et réussir ces élèves.
- Le développement de personnels d'accompagnement formés afin de permettre à ces jeunes de mieux suivre leur scolarité.
- Le développement, notamment pour les handicaps mentaux de structures spécialisées développant le potentiel et l'autonomie de ces jeunes.

Mon projet pour l'école ne peut marcher que sur deux jambes. L'unification est la première. Mais dans ce système unifié, il faut se donner les moyens de faire progresser et réussir chaque enfant, c'est-à-dire appliquer une pédagogie différenciée. En somme, tous les élèves dans une même classe, quelle que soient leurs

niveaux scolaires et sociaux et des moyens spécifiques pour aider chaque enfant là où il est, voilà qui pourrait résumer mon projet pour l'école. L'équation n'est pas simple à tenir, mais c'est la seule capable de remédier efficacement aux maux de notre système scolaire. Voici mes propositions.

Changer la classe :

Organiser la pédagogie différenciée dans un système unifié

14. Un accroissement sans précédent du nombre d'heures en petits groupes

Tous les élèves, de la maternelle à la terminale, et dans toutes les disciplines, seront en alternance en classe entière pendant un nombre donné d'heures puis, pour environ un quart du temps scolaire soit en groupes à effectifs réduits, soit en présence de deux enseignants afin de permettre une pédagogie différenciée sur les activités qui le nécessitent. C'est la grande révolution de ce projet. Car, en effet, notre système doit se donner les moyens de « réussir » la mixité qu'il prône. Cette réussite sera mesurée à l'aune de la capacité du

système à faire progresser tous les élèves. Les plus en difficulté, bien entendu, mais aussi les meilleurs, pour qu'ils aillent eux aussi encore plus loin, tirent la classe et même servent d'exemples à leurs camarades. La pédagogie différenciée est le système dans lequel chacun est gagnant.

Exemples de groupes à effectifs réduits

- En maternelle, les groupes à effectifs réduits permettent aux enfants les plus timides de prendre plus facilement la parole.
- Pour certains cours, des groupes de niveau pourraient permettre aux élèves les plus en difficulté d'anticiper les apprentissages d'un cours ou aux plus performants d'aller plus loin.
- Le dédoublement sera aussi celui des professeurs. Deux enseignants pourraient intervenir ensemble, ponctuellement.
- Tout simplement, l'enseignant pourra faire des groupes divisés en deux sans aucun critère lorsqu'il a besoin d'avoir moins d'élèves dans sa classe pour aborder avec eux une question particulière qui nécessite des effectifs réduits : certaines expérimentations en sciences ; apprentissage de l'usage des outils de mesure en mathématiques ; initiation à l'argumentation et à la démonstration entre la classe de 5^{ème} et de 1^{ère} ; pratique de l'oral en langues ; recherches informatiques ; retour sur les évaluations, etc.

Cette disposition présenterait quatre avantages majeurs :

- Soutenir chaque élève dans sa progression scolaire et permettre de réduire les écarts scolaires au sein des classes, gérer préventivement l'échec scolaire et conduire chacun sur le chemin de la réussite à laquelle il aspire et qu'il mérite.
- Contrairement aux cours de soutien, le plus souvent organisés en dehors de la classe, cette disposition permet de ne pas stigmatiser les élèves les plus faibles et donc de conserver intacte leur motivation pour les apprentissages scolaires. Quant à l'enseignant, il ne sera plus tenté de faire un cours destiné aux élèves moyens de sa classe, se disant que celui qui est en difficulté sera un peu décroché, mais pas trop, et que le bon élève suivra nécessairement.
- Ce dispositif a aussi l'avantage de rassurer les parents ; chaque élève étant pris en charge de manière spécifique. Mais il est aussi de nature à changer le regard de l'élève sur son professeur, lorsque l'élève mesurera à quel point, par les conseils individualisés qu'il prodigue, l'enseignant s'implique pour lui. C'est aussi cette complicité qui manque à l'heure actuelle et qui suscite des tensions. Il n'est de plus forte

autorité que celle issue de la reconnaissance. Et la revalorisation du métier d'enseignant se gagne aussi dans les yeux des élèves.

- Ce dispositif améliore enfin les conditions de travail des enseignants qui se sentent soutenus dans la gestion difficile de publics scolaires hétérogènes. C'est par ailleurs l'une de leur demande forte – preuve en est donc que l'Education nationale est réformable... pour peu que la réforme soit un progrès substantiel.

Par ces dispositifs, nous en finirons avec un système basé sur la « remédiation », qui regroupe les seuls élèves en difficulté – ce qui les stigmatise – et qui ne traite les difficultés scolaires que dans ces temps spécifiques très courts. Dans le système tel que je le conçois la lutte contre l'échec scolaire doit être permanente.

15. Réduire le redoublement à des situations exceptionnelles

Cette mobilisation de moyens a un coût certain. Nous l'assumerons par un redéploiement des moyens. Dans l'approche différenciée – donc individualisée et progressive – développée ici, le redoublement ne sera plus nécessaire, puisque la difficulté scolaire sera continuellement prise en charge dès les petites classes, et puisque les enseignants procéderont par

évaluation/diagnostic plusieurs fois dans l'année. L'échec scolaire sera ainsi attaqué à la racine. Dès qu'un enfant aura une difficulté, un passage à vide, il sera pris en charge selon ses besoins. C'est certes difficile, mais si nous n'avons pas cette ambition et si nous ne cherchons pas les moyens de réussir, alors rien ne changera.

La fin de l'échec scolaire et par delà du redoublement²¹ permettrait de dégager près de 8 300 postes d'enseignants au collège, et 5500 au primaire. La cour des comptes estime l'économie ainsi réalisée à 1,2 milliard d'euros (sur un budget de 60 milliards). La plus grande partie pourrait être redéployée pour améliorer sous des formes variées la prévention et la prise en charge des difficultés scolaires des élèves (dédoubléments, co-intervention d'enseignants dans une même classe, etc.). La révolution du dédoublement peut donc être financée dans le cadre d'une réorganisation interne au corps des enseignants, et dans un souci de maîtrise des coûts. Certains ne remplacent pas un départ à la retraite sur deux et dégradent l'enseignement. Je propose de le réorganiser astucieusement pour ne pas dépenser plus sur ce plan et enseigner beaucoup mieux. L'échec scolaire coûte

²¹ Dans certains cas spécifiques (améliorer ses résultats pour avoir l'orientation que l'on souhaite...), le redoublement peut-être une bonne solution et ne sera pas interdit.

cher à la nation : outre le redoublement, on compte les écoles de la deuxième chance, les dispositifs de réinsertion, jusqu'à la délinquance.

Enfin, et parce que cela est nécessaire, outre la réorganisation ici proposée, il faudra revenir sur un certain nombre de suppressions de postes. La droite en a sacrifié 80 000, nous inverserons la tendance.

Ce que permet la pédagogie différenciée.

Garance est une bonne élève de CM2. Elle a toujours 15/20 de moyenne générale et en grammaire elle est encore meilleure. Mais deux fois de suite, elle a un 10/20 en évaluation de grammaire, à chaque fois sur un sujet portant sur les « prépositions ». Ses parents veulent l'aider, mais n'ayant pas été eux-mêmes très doués dans cette discipline, ils n'y arrivent pas. Ils demandent alors à l'enseignante si Garance ne peut pas, exceptionnellement, suivre un cours d'aide individualisée qui a lieu à l'heure du repas. Celle-ci leur répond que ce dispositif, très cadré par l'inspection, ne concerne que les élèves qui ont des difficultés récurrentes. Voilà un petit point de difficulté qui deviendra une lacune à mesure qu'il ne sera pas comblé.

Quand notre système attend que les lacunes s'accumulent pour y remédier, la pédagogie différenciée – parce que spécifique à chaque enfant – entend les combler au fil du temps. Dans le cours de français, après la détection de cette difficulté, Garance pourrait être mise dans un groupe d'élèves aux difficultés similaires et, pour elle, ce problème ponctuel pourrait devenir un mauvais souvenir en une heure, plutôt qu'un boulet à tirer bien longtemps.

Transformer la condition enseignante

Formation et carrières : de nouvelles perspectives

16. Former les enseignants à de nouvelles pratiques pédagogiques, notamment coopératives.

Pour mettre en place une pédagogie différenciée et tirer parti de l'hétérogénéité des élèves, le corps enseignant devra être formé progressivement à cette nouvelle école. Puisque nous faisons le choix irrévocable de l'hétérogénéité des classes, nous devons mettre en face les outils pour mener à bien ce choix, en l'occurrence, les pédagogies coopératives (tutorat entre élèves, travail en ateliers...) et la diversité des modes d'apprentissage au sein du groupe classe. Les enseignants seront aussi formés à l'évaluation diagnostic afin d'identifier régulièrement et précisément les difficultés des élèves y compris d'ordre médical (dyslexies, dyspraxies, etc.). La formation en sciences humaines sera également renforcée (sociologie de l'éducation, psycho-pédagogie, etc.). La formation continue des enseignants sera obligatoire et intégrée au temps de travail. Mon projet est donc de faire des professeurs non seulement des excellents professionnels de leurs disciplines, mais aussi des

excellents professionnels de la transmission de leurs savoirs. Cela impose de revoir toute la formation enseignante.

17. Une meilleure formation initiale des enseignants

Le recrutement des enseignants sera revu afin d'y intégrer une dimension professionnelle et une vision plus globale de l'élève et du système éducatif. À l'image des concours de la magistrature, ceux-ci se feront en deux temps et en deux ans : le concours à la fin du master 1 sur les compétences disciplinaires ; la titularisation se fera à la suite de l'obtention du master 2, qui portera sur les compétences professionnelles, la connaissance du système éducatif, du droit, et des sciences humaines. Pendant les deux années, le stagiaire sera en alternance enseignement/formation et accompagné pour la gestion de classe et la didactique de sa (ses) discipline(s).

Les enseignants stagiaires ainsi que les néo-titulaires seront affectés sur des postes spécifiques qui leur seront réservés dans des établissements de centre ville ou qui ont peu de difficultés. L'entrée dans le métier sera ainsi plus facile et il y aura moins d'enseignants inexpérimentés dans les établissements des quartiers populaires.

18. Ouvrir de nouvelles perspectives de carrière aux enseignants

Nous créerons plusieurs fonctions qui n'existent pas encore ou pas assez afin de soutenir les enseignants dans leur pratique quotidienne et de leur ouvrir des perspectives de carrière :

Des responsables par discipline seront institutionnalisés et reconnus. Ils existent déjà partiellement, mais leur rôle est appelé à croître. Leur tâche ne se limitera pas à un établissement, ils seront l'interface avec les autres établissements du secteur. Ces « chefs de file » par discipline seront déchargés d'un certain nombre d'heures d'enseignement pour coordonner les activités, mettre en place des évaluations communes, travailler sur des projets transdisciplinaires, créer des banques de données de cours et d'exercices disponibles pour chaque enseignant. Ils pourront exercer cette fonction après quelques années d'enseignement.

Chaque professeur se verra confier le suivi d'un petit groupe d'élèves entré la même année dans l'établissement. Tout au long de sa scolarité dans un établissement chaque élève aura un référent qui le suivra, peu importe le changement de classe. Ce tuteur sera un enseignant en décharge partielle d'activité, chargé de le suivre dans tous les aspects de sa vie scolaire (y compris en matière

de discipline et de vie scolaire) et qu'il verra régulièrement, notamment pour travailler son projet d'orientation : cette fonction existe dans la plupart des pays européens.

Pensons à **Ramalajit**, orientée là où elle ne voulait pas, dans une filière de services à la personne alors qu'elle ambitionnait une formation dans l'esthétique ; et gageons qu'un tuteur avec qui elle aurait tissé des liens des années durant aurait pu faire valoir un autre point de vue que celui du conseil de classe qui l'orienta. C'est le sens du responsable de groupe d'élèves. On imagine une ombre qui passe sur le visage de la jeune franco-indienne en lisant ce texte. Et si sa vie avait pu être différente ?

Des enseignants référents pour l'aide aux devoirs du soir qui encadreront et formeront les étudiants qui s'occuperont de l'aide aux devoirs.

Des enseignants formateurs professionnalisés feront leur apparition pour appuyer les professeurs et les aider à évoluer dans leurs pratiques professionnelles. Ces enseignants formateurs seront affectés sur des postes spécifiques qui seront d'autant plus nombreux que l'établissement aura des élèves en difficulté scolaire. Les établissements les plus difficiles ont besoin d'enseignants chevronnés, capables de soutenir leurs collègues.

19. Permettre le travail en équipe et donner davantage d'autonomie pédagogique aux équipes éducatives.

Le corps professoral a été meurtri. Réformé brutalement, déconsidéré socialement, bien souvent stigmatisé et infantilisé par sa hiérarchie. Aujourd'hui, quelque chose doit renaître. Il faut rendre aux professeurs une partie de leur autonomie, en plus des moyens de faire réussir leurs élèves. Sans doute y a-t-il plus de latitude à laisser en matière de programme, mais aussi de travail en équipe et d'initiatives, notamment pour les savoirs plus culturels dispensés l'après-midi.

Reprenons l'exemple **d'Anne**. Ces nouvelles opportunités de carrières et de missions spécifiques pourraient rompre la routine qu'elle ressent. Comme beaucoup de professeurs, Anne a des compétences qu'elle n'exploite plus. En devant « coordinatrice » de sa discipline, elle pourra retrouver le goût des projets collectifs et proposer des modules de découverte du théâtre classique – sa passion. Elle pourra aussi, en toute légitimité, avec son proviseur pédagogique, entrer dans la classe de Sarah, une jeune collègue qui débute et qui s'emmêle souvent les pincesaux. Un signe ne trompe pas. Dans l'ancienne école, Anne enseignait la porte fermée, dans la nouvelle école décrite ici, Anne s'imagine enseigner la porte ouverte, comme si elle était davantage soutenue par une communauté éducative qui reprend forme.

20. Un proviseur pédagogique. Pour fédérer l'équipe enseignante et disposer du leadership nécessaire, un proviseur ou principal adjoint sera affecté spécifiquement aux questions pédagogiques, sous l'autorité du chef d'établissement. Ce « proviseur pédagogique » nommera les responsables de chaque discipline, il convoquera les réunions, organisera la détermination des objectifs, animera les équipes, coordonnera les évaluations collectives comme l'action de suivi des cohortes, mais sera aussi un relais et un appui pour les professeurs qui débutent ou qui rencontrent des difficultés dans leurs classes (pas tant sur les savoirs que sur les pratiques pédagogiques), sans pour autant contraindre la liberté pédagogique des enseignants. Que cela soit sans ambiguïté : il coordonnera et aidera plus qu'il ne contrôlera. Il sera ainsi à la tête de la vie scientifique et pédagogique de l'établissement, pour que germent des projets et s'expriment élèves et professeurs. Des modalités de recrutement adaptées devront être mises en place.

Voilà qui devrait répondre aux préoccupations de **Jeanne**, celles de cadres de l'Éducation nationale qui veulent être sur le terrain, capables de fédérer des équipes, d'aider et de conseiller, en jouant pleinement leur rôle dans une communauté éducative reconstruite.

En réalité, mon projet pour l'école est celui de la reconstruction par la base d'une communauté éducative, forte et soudée, qui casse la dimension de profession libérale et solitaire qu'est devenu le métier professoral, et dans laquelle beaucoup sont malheureux.

21. *Repositionner les professeurs agrégés.* Les professeurs agrégés auront vocation à travailler soit au lycée, soit en BTS et classe préparatoire, soit à l'université. On peut d'ailleurs imaginer des demi-services. Ceux qui ne le souhaiteront pas devront alors opter pour les obligations de service des professeurs certifiés.

22. *Réformer l'obligation réglementaire des services des enseignants*

Elle devra intégrer les temps d'échange de pratiques et de formation (qui sera par conséquent obligatoire), les réunions (disciplinaires et par niveau), les temps consacrés au tutorat d'élèves, aux réunions diverses (notamment avec les familles). Il s'agira de prendre en compte, dans la rémunération des enseignants et l'organisation de leur temps de travail, les nouvelles missions attribuées aux professeurs. Cette réforme se fera en concertation avec les enseignants et leurs représentants syndicaux.

Les nouvelles perspectives de carrière données aux enseignants, la création de fonctions intermédiaires, les modalités de travail qui feront que ceux-ci avanceront davantage ensemble, le tutorat d'élèves, l'enseignement différencié ou la fin du système d'élimination par l'échec, redonneront aux enseignants de l'autorité face aux élèves. Une autorité d'autant plus forte qu'elle sera portée par une communauté éducative soudée. Car une grande partie des violences scolaires est due à l'échec scolaire. L'élève qui ne comprend pas devient perturbateur, et non le contraire. Les élèves sentiront une équipe organisée, soudée, mobilisée et unie pour leur réussite. Car « un des points communs à toutes les études sur la violence scolaire [est que] : **quel que soit le contexte national, c'est dans les établissements où les équipes éducatives sont à la fois solidaires et bienveillantes que la violence des élèves est la moins fréquente²²** ».

Changer jusqu'aux cadres de l'Education nationale

²² Voir Vincent Troger http://www.scienceshumaines.com/la-violence-scolaire_fr_14590.html

23. Repenser le recrutement et la formation des cadres de l'éducation nationale

Le recrutement des inspecteurs et des chefs d'établissements devra être revu. Leur formation initiale renforcée (notamment en gestion de ressources humaines, en droit et en évaluation) et la formation continue obligatoire.

122

24. Repenser les missions et l'organisation des corps d'inspection

Les corps d'inspection du ministère regroupent moins de 6 000 personnes, tous degrés et tous niveaux confondus. Ils sont d'une part en nombre insuffisant, et en outre mal répartis au regard des fonctions qu'ils doivent remplir. Les missions d'évaluation (des établissements et des politiques éducatives) doivent être redéfinies et celles d'accompagnement promues. Les rapports d'inspection – sur les politiques éducatives et non pas les rapports individuels – seront obligatoirement publiés.

Autour de l'école

25. Un audit des bâtiments doit être réalisé, en partenariat avec les collectivités locales.

- Pour gérer les classes hétérogènes, il faut que les laboratoires de sciences et de technologie puissent accueillir les élèves dans de bonnes conditions, que les salles de classe soient suffisamment grandes pour permettre le déplacement aisé des enseignants, notamment dans les lycées des zones urbaines.
- Pour mettre en place du tutorat d'élèves par les enseignants, il faut des bureaux pour les professeurs dans les collèges.
- Un lieu d'accueil pour les élèves exclus de cours ou exclus temporairement de l'établissement.

26. Accompagner au bilinguisme les enfants dont le français n'est pas la langue première²³ en partenariat avec les communes. Cet accompagnement se fera en dehors du temps scolaire et tant que l'élève et sa famille le souhaitent.

27. Mieux associer les parents à la vie et à la gouvernance de l'école et à la mise en œuvre des apprentissages. Nous ne pourrons faire l'économie de leur ouvrir l'école et mettre en place une information systématique et réelle des familles sur son

²³ Cela se pratique déjà en Guadeloupe et sur certains territoires par des associations locales.

fonctionnement. Il faudra aussi réformer les instances de manière à ce qu'elles soient plus représentatives de la sociologie de l'établissement.

28. Mettre en place une réelle évaluation des établissements ainsi que de leur pilotage

L'Education nationale souffre non pas d'un manque d'évaluation (les élèves français sont souvent notés, trop souvent peut être même dans certains cas) mais d'une absence d'évaluations qui lui permette de progresser. Dans le système actuel les élèves sont évalués constamment, les enseignants très rarement (tous les cinq ans en moyenne), les dispositifs éducatifs et les établissements presque jamais. C'est à peu près l'inverse partout ailleurs dans le monde.

Il convient donc de généraliser la pratique de l'évaluation des établissements (qui n'est pas seulement celle des enseignants pris individuellement), en la basant sur les résultats (donc les progressions) des élèves. Les rapports de l'inspection générale visant à évaluer le système éducatif et la politique éducative dans leur globalité seront rendus publics. C'est une exigence démocratique légitime et incontournable ; c'est la condition de l'action et du changement.

29. Responsabiliser les médias sur la question éducative et poser la question de l'autorité

Une charte de bonne conduite sera mise en place avec les médias sur les programmes destinés aux jeunes. Le service public de l'audiovisuel mettra en place des émissions régulières à grand public d'information et de débat sur l'École.

Il nous appartient aussi de poser la question de l'autorité. Les phénomènes de violences dans les établissements scolaires sont malheureusement une réalité quotidienne. Mon projet pour l'école est un moyen de contrer la violence d'une société elle-même violente. Les experts s'accordent pour dire que plus la communauté éducative est soudée, plus elle travaille ensemble, plus elle assume son autorité et moins il y a de violences et de sentiment d'injustice. Rythmes scolaires adaptés, école plus juste, encadrement renforcé et au plus près de chaque élève, en sont les instruments. Mais il me semble que cette question en soulève d'autres : celle de la construction du respect de la société et de la loi de chaque enfant. Il nous faut assurer la cohérence entre famille, école, parfois police et justice. Cette cohérence est essentielle pour les enfants qui, nous le savons en observant les nôtres, savent si bien s'infiltrer dans les failles et les contradictions d'un système. Lorsqu'un père et une

mère n'ont pas les mêmes principes éducatifs, les enfants savent en jouer. Que dire alors d'une République dans laquelle ses différentes instances ne tiennent pas le même discours, s'affrontent même parfois. Pour une école apaisée, il faut construire une société plus juste et une République plus solide et unie autour des buts éducatifs de sa jeunesse.

30. Transformer les établissements scolaires en maisons des savoirs ouvertes à tous

Les écoles, les collèges et les lycées deviendront des lieux ouverts à l'éducation, à la formation et à la culture de tous, et devront apparaître localement comme maison des savoirs. Le soir, le week-end et pendant les vacances scolaires les établissements seront accessibles à tous, grands et petits, ainsi qu'aux associations dans le cadre de conventions entre les rectorats et les collectivités locales²⁴.

31. L'école française dans le monde

La France compte deux millions de concitoyens en dehors du territoire national et a la chance de bénéficier d'un des réseaux d'enseignement les plus étendus dans le monde grâce à l'Agence pour

²⁴ Expérimentation réussie à la Seyne-sur-Mer : <http://www.etab.ac-caen.fr/centre-ph-lucas/gprs/fichier/projetsdeville.pdf>

l'Enseignement Français à l'Etranger (AEFE). C'est une chance pour les petits Français qui vivent à l'étranger et pour le rayonnement de notre pays et de notre langue. Cependant, le budget de l'AEFE ne cesse de baisser et les écoles ne scolarisent plus que les enfants des élites étrangères. Les enfants des amoureux de la France et de sa langue issus des classes moyennes ont malheureusement de moins en moins accès à notre réseau. Je propose donc :

- de mettre en place un système de bourses plus équitable permettant l'accès de tous les petits Français vivant à l'étranger à notre système.
- de donner un vrai sens à l'accès de certains enfants non français à notre réseau qui, par amitié pour notre pays, souhaitent être scolarisés dans notre système. Il en va d'une certaine idée de la France.

Le pari de l'école numérique

L'impact du numérique sur la performance éducative.

Pour la première fois, l'étude PISA a évalué l'utilisation des nouvelles technologies. L'étude indique que l'utilisation de l'ordinateur a un impact positif. Pourtant, les rapports se

succèdent et on bute sur le même diagnostic²⁵ : « *la France accuse un fort retard pour ce qui est de l'équipement et de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication en cours par les enseignants. (..) Les problèmes de maintenance et de formation représentent des freins importants* ». ²⁶. Il est impératif de réfléchir à la réorganisation du parc informatique. Nous sommes à la 12^{ème} place sur 27 en Europe quant au nombre d'élèves par ordinateur, mais seulement à la 21^{ème} pour leur usage²⁷.

Les difficultés sont connues

- Le manque de formation des enseignants (69% des nouveaux enseignants sortant des IUFM ont obtenu le C2I (Certificat Informatique et Internat). Mais sur les 27 items à valider, 9 ne sont pas obligatoires (« choisir et utiliser les ressources et services disponibles dans un espace numérique de travail », « anticiper un incident technique ou savoir y faire face »).
- L'absence de gestion professionnalisée des équipements et un partage très flou des compétences entre l'Etat et les collectivités locales.

²⁵ 2007 : Mission d'audit de modernisation. Rapport sur la contribution des nouvelles technologies à la modernisation du système éducatif ; 2008 : Rapport de la mission e-Educ. Pour le développement du numérique à l'école ; 2010 : Jean Michel Fourgous, député des Yvelines « Réussir l'école numérique » ; DEPP N° 197 « Les technologies de l'information et de la communication en classe au collège et au lycée : éléments d'usages et enjeux », octobre 2010.

²⁶ Jean Michel Fourgous, député des Yvelines et auteur du rapport Parlementaire « Réussir l'école numérique », publié en février 2010.

²⁷

<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/104000080/0000.pdf>

- Le maillon faible du numérique dans l'enseignement reste le primaire. La France a concentré l'investissement numérique (équipement, ressources numériques, encadrement) sur le secondaire, en laissant le primaire de côté, répondant ainsi à une « logique descendante », contrairement aux autres pays européens. Les dotations en matériels informatiques, de surcroît, varient d'une municipalité à l'autre. La Cour des Comptes a mis en relief les inégalités criantes d'une commune à l'autre, et d'une école à l'autre.
- Le Ministère et les inspections voient le numérique essentiellement comme un outil de communication et non comme un véritable levier de changement du système.

Le numérique offre pourtant d'autres possibilités.

- L'accès à des savoirs nombreux, structurés, actualisés.
- Des outils de création et de production de niveau « professionnel » mis à disposition de tous.
- Des modalités de communication, de travail collaboratif, de publication de résultats.
- Des outils d'accompagnement dans la réalisation des exercices.

Des logiciels permettant de nouer de nouvelles formes de confrontation au savoir, pertinentes et élaborées : simulation, modélisation, jeux sérieux

Notre pays doit prendre le virage du numérique, le numérique non pas comme instrument mais comme lieu de savoirs et de pédagogie et j'entends ici fixer un cap.

31. Le numérique dans la classe. Une classe et trois espaces

« Imaginons une civilisation avancée qui viendrait juste d'inventer l'écriture. De nouvelles questions se poseraient à elle : combien doit-il y avoir d'élève pour chaque crayon ? Doit-on avoir une salle séparée pour l'écriture ? » (Seymour Papert). Nous avons fait le choix de concentrer les ordinateurs dans une « salle informatique ». De ce fait, pour des raisons d'accessibilité bien souvent, le numérique est relégué à l'arrière-plan. L'enjeu est de faire le chemin inverse, non pas de le concentrer en un lieu, mais de le diffuser pour qu'il soit l'objet d'une pratique quotidienne et presque naturelle, comme elle l'est dans la société. Je propose donc une réorganisation des salles de classes. Comme cela se fait déjà dans certains établissements en France. Il s'agirait de concevoir trois espaces : un premier avec une dizaine d'ordinateurs, un second dit « papier / crayon » pour les activités individuelles des élèves et un troisième dit « espace tableau ». Cette organisation permet le travail par ateliers et la pédagogie différenciée au sein d'un même

groupe classe, comme des moments collectifs centrés sur le tableau.

32. Le passage au manuel numérique présente un énorme avantage budgétaire. Les régions consacrent actuellement 100 euros par élève en manuels. Le passage au manuel numérique présente différents avantages, notamment budgétaires, mais aussi au niveau du poids du cartable. Au préalable, une négociation devra avoir lieu avec les maisons d'édition pour réduire le coût d'accès au savoir. En 2009, le Ministère a lancé une expérimentation « manuels numériques et espaces numériques de travail » dans 65 collèges d'une vingtaine de départements. Les résultats sont concluants²⁸. Il nous faut désormais prendre le chemin de l'avenir.

Un tel plan numérique se fera par étape, en commençant par réunir les conditions d'une expérimentation à grande échelle : appel d'offres pour des manuels, sélection des divers équipements, mise à niveau télécom des établissements, formation des enseignants et des moniteurs numériques.

28

<http://www.educnet.education.fr/contenus/dispositifs/manuel-numerique/evaluation-manuel-numerique>

L'expérimentation sera ensuite lancée et généralisée si elle s'avère concluante.

Combien tout cela coûte-t-il ? La priorité doit être donnée à l'école commune

132

Un tel programme est onéreux, mais il permet de réaliser aussi de formidables économies. La fin naturelle du redoublement nous fera économiser *a minima* un milliard d'euros. Des économies budgétaires seront réalisées par l'affectation des professeurs agrégés dans les classes terminales et le supérieur, mais aussi par la résorption de l'échec scolaire, en refondant les programmes et en les modernisant, et en donnant la possibilité aux collectivités locales d'utiliser les locaux scolaires le soir, le week-end, et pendant les vacances scolaires. La fusion du primaire et du collège est aussi une économie très importante de gestion. Quant à l'évaluation des différents dispositifs, elle permettra une gestion plus rigoureuse et performante.

Les économies faites permettront de financer le coût induit par la réorganisation des bâtiments scolaires, par les salaires des fonctions intermédiaires que nous créerons, et la mise en place de l'aide aux devoirs et des

dédoublings. Pour cela il faudra rééquilibrer le taux d'encadrement des élèves entre le lycée et l'école commune (primaire et collège).

N'oublions pas que la baisse de la TVA dans la restauration – cadeau fiscal fait par la droite à sa clientèle électorale – représente 3 milliards, soit l'équivalent de huit années de suppressions de postes ! Il nous faut d'urgence réaffirmer nos priorités.

Conclusion

Qu'est ce que transformer veut dire ? Nous donner les moyens de ne plus subir une situation dégradée, non pas en invoquant systématiquement les moyens, mais en inventant le modèle que nous voulons pour la société qui naît, celle de l'après-crise qui n'est plus celle de l'après-guerre. Le monde a changé, l'école doit changer aussi, passer un cap pour rejoindre les ambitions légitimes de société : tenir ensemble justice et performance dans un projet tout simplement humain ; recréer une communauté éducative au profit de tous et particulièrement des élèves. Ce projet, c'est l'unification et la différenciation : un égal accès à la réussite et, pour y parvenir, une pédagogie différenciée conduite par des enseignants à qui l'on donne les moyens de travailler correctement, d'être formés, d'être accompagnés et d'être évalués. Mais ce projet n'est pas conçu prioritairement pour les enseignants en répondant à leurs seules revendications syndicales. C'est le projet d'une nation, dans toutes ses composantes, qui retrouvera dans son école les moyens d'avoir à nouveau confiance en elle-même et en les autres. Reconstruire une communauté éducative forte

est la condition d'une autorité morale et réelle retrouvée de l'école dans une société qui recommence à faire des projets.

Vous qui me lisez, vous êtes peut-être l'un des ces personnages, Fatou, Jeanne, Pascal, Jennifer, Sonia, Pedro, Sylviane, Ramalajit, Maria, Anne, Juliette, François, Ramta, Kevin, Ahmed, Garance, Gaëtan. C'est à vous et aux millions d'autres que s'adresse ce projet. Et c'est avec vos forces, vos voies et vos voix que la transformation s'engagera. C'est en votre nom que, si je suis porté à la plus haute magistrature, je chercherai un accord national pour une grande et belle réforme qui va au-delà des alternances politiques.

Propositions

- Fonder L'école commune qui rassemble primaire et collège en un établissement unique, ou les rapproche au maximum. L'objectif est d'empêcher les ruptures brutales et les disparités.
- Instaurer un tronc commun de scolarité pour tous les élèves, jusqu'à 15 ans et réactualiser les programmes.
- Enseigner tous les jours des savoirs plus culturels après une matinée consacrée au tronc commun (langues secondes, options, projets européens et interdisciplinaires, enseignement artistique et sportif, artisanat...)
- Ouvrir une étude obligatoire encadrée par des étudiants et des professeurs, du primaire à la terminale.
- Changer les rythmes scolaires : alléger les journées, allonger l'année.
- Aller vers un lycée polyvalent justifié par des passerelles entre les différentes filières et des contenus communs.
- Etablir pour les familles un libre choix régulé entre différents établissements. S'assurer que

ceux-ci ont un niveau voisin en répartissant les élèves bons, moyens et faibles entre plusieurs établissements de proximité.

- Passer un nouveau contrat avec l'école privée pour qu'elle prenne sa part dans cet effort d'harmonisation des niveaux.
- Favoriser l'accès à la réussite des enfants handicapés.
- Généraliser les classes hétérogènes.
- Jouer la carte de la pédagogie différenciée (dédoublément, co-intervention et cours en petits groupe) et en finir avec la vision uniforme du groupe classe.
- Réduire le redoublement à des situations exceptionnelles car les difficultés scolaires seront gérées au fil de l'eau par la pédagogie différenciée.
- Changer la classe en l'organisant en trois espaces « numérique », « papier / crayon », « tableau ».
- Faire le choix du manuel numérique.
- Recruter des moniteurs numériques pour accompagner la transformation numérique et en faire une opportunité de savoirs et de pédagogie.
- Former les enseignants à de nouvelles pratiques pédagogiques, notamment coopératives et numériques.

- Changer les modalités de recrutement et de formation des enseignants.
- Transformer la condition enseignante en désignant des responsables par disciplines et des tuteurs de cohortes. Donner la possibilité d'une véritable carrière.
- Créer un corps d'enseignants formateurs pour soutenir leurs collègues.
- Instaurer des coordonateurs de pôles thématiques en lycée pour favoriser l'interdisciplinarité.
- Favoriser le travail en équipe et une plus grande autonomie des enseignants
- Réaménager le service des professeurs pour intégrer ces nouvelles tâches.
- Donner la responsabilité pédagogique de l'établissement à un proviseur adjoint pédagogique. Charge à lui de recréer et fédérer une communauté éducative.
- Repenser les missions du corps d'inspection.
- Instituer un secrétaire général des établissements scolaires à la place du gestionnaire.
- Mieux associer les parents à la gouvernance de l'école.
- Etablir des outils d'évaluation des établissements et politiques menées.

- Transformer les établissements scolaires en maisons des savoirs ouvertes à tous (conférences le soir, locaux pour associations...)
- Responsabiliser les médias sur la question éducative.

Annexe 1. Les rythmes scolaires, en France et chez nos voisins

L'élève Français est celui qui a le plus grand nombre d'heures de cours dans l'année (864 heures en primaire) concentré dans le nombre de jours de classes des plus faibles en Europe (144 jours, contre 190 jours pour la majorité des autres pays, comme cela a déjà été mentionné). Résultat, nos élèves ont les journées les plus lourdes des pays de l'OCDE. A noter que le nombre élevé d'heures de cours annuelles est une particularité des pays latins (en France : 913 heures de cours par an de 7 à 8 ans, 890 heures de cours par an de 9 à 11 ans, deuxième après l'Italie, contre 608 en Finlande). Les pays du nord ont beaucoup moins d'heures de cours, et pourtant leurs résultats à PISA sont bien meilleurs que ceux du sud. Quantité ne rime pas avec qualité.

141

| | | |
|------------------------------|---|--|
| Actuellement | 6h de cours par jour x 4 jours par semaine x 36 semaines + 1h d'aide aux devoirs par jour x 4 jours par semaine x 36 semaines = | 864 heures par an de cours + 144 heures d'aide aux devoirs = 1008 heures par an |
| Ce que nous proposons | 5h par jour x 5 jours par semaine x 38 semaines = | 950 heures par an de cours (avec les ateliers de sport, culture, patrimoine, projets de classe et interdisciplinaires) + 190 heures d'aide aux devoirs = 1144 heures par an |

Annexe 2. Numérique et performance

| | France | RU | Finlande | Danemark |
|--|--------|-----------------|----------|----------|
| % PIB investi dans l'éducation | 6,60% | 5,50% | 6,10% | 7,40% |
| Nbre ordinateurs pour 100 élèves : Primaire | 8 | 17 | 17 | 25 |
| Nbre ordinateurs pour 100 élèves : collège | 16 | 33 | 24 | 50 |
| Classes équipées en TNI | 6% | 78% | 15% | 45% |
| Connexion HD dans le secondaire | 75% | 94% | 90% | 98% |
| ENT dans le secondaire | 41% | 88% | 90% | 97% |
| Budget total investi sur 10 ans | | 5,5 MdC | | |
| Contenus numériques | 15MC | 500MC sur 6 ans | | |
| Rang en culture scientifique (dans l'OCDE) | 19 | 9 | 1 | 17 |
| Rang en compréhension de l'écrit (dans l'OCDE)* | 17 | 13 | 2 | 14 |
| % d'élèves arrivant au niveau 3 de l'échelle de mathématique (correspondant à la moyenne)* | 54 | 57 | 78 | 67 |

ARNAUD MONTEBOURG

Mon projet pour l'école

Préface de Jean-Pierre OBIN



Parents, élèves, professeurs, personnels d'encadrement, vous vous heurtez au système scolaire tel qu'il est : ses injustices, ses inégalités, sa trop faible capacité à faire réussir nos enfants, son organisation dépassée, sa philosophie contestable, ses moyens insuffisants.

Vous que l'on veut dresser les uns contre les autres, vous êtes pourtant reliés par un fil invisible : le besoin de la transformation de l'école. Mon projet pour l'école vous est destiné.

La société française a besoin d'un système scolaire plus juste et plus performant, qui donne à chacun accès à la réussite, qui élargit notre élite et qui construit une culture commune à tous. Mon projet pour l'école est frappé au coin de ces ambitions. Il fixe le cap et décrit, en 32 propositions, les moyens d'y parvenir.

Arnaud MONTEBOURG
www.arnaudmontebourg2012.fr